

REVUE SUISSE

La revue des Suisses de l'étranger
Avril 2022



**Relations Suisse-Chine:
c'est compliqué...**

**Le plus grand ensemble résidentiel de Suisse:
infiniment long, mais confortable**

**Entre l'art et les canons:
le débat culturel explosif de Zurich**

98^e Congrès des Suisses de l'étranger du 19 au 21 août 2022 à Lugano : réservez ces dates !

Sous le soleil du Tessin, le président de la Confédération Ignazio Cassis ainsi que plusieurs experts interviendront concernant les défis que rencontre notre démocratie.

Avant même de vous inscrire à l'événement, engagez-vous sur SwissCommunity et échangez sur le thème de ce congrès : <https://members.swisscommunity.org>.



Jeu de cache-cache aux JO

- 4 Courrier des lecteurs
- 6 En profondeur
Chine-Suisse: des relations
profitables, mais tendues
- 10 Images
Meret Oppenheim
- 12 Extrêmes suisses
Vivre dans le plus long
immeuble de Suisse
- 15 Littérature
Comment Edmond Fleg a su
traduire en mots la beauté du
judaïsme
- 16 Coronavirus
L'hiver de toutes les contaminations
- ACTUALITÉS DE VOTRE RÉGION
- 17 Politique
La Suisse vote sur la protection
des frontières de l'Europe
- 20 Société
Cœur, poumon, rein: chacun
sera-t-il donneur demain?
- 22 Culture
Zurich en pleine polémique
sur des œuvres d'art volées
- 24 Chiffres suisses
- 25 Infos de SwissCommunity
- 27 Nouvelles du Palais fédéral
- 30 Lu pour vous/Écouté pour vous
- 31 Sélection/Nouvelles



À l'heure qu'il est, les champions olympiques suisses ont sans doute mis en sécurité les médailles qu'ils ont remportées à Pékin. Ils préparent déjà leur entraînement pour les prochaines compétitions d'hiver. Permettons-nous quand même de revenir un instant sur ces Jeux. Une fois n'est pas coutume, aucun membre du gouvernement suisse n'est venu féliciter les vainqueurs à Pékin. Ni la ministre des sports Viola Amherd, ni le président de la Confédération Ignazio Cassis n'étaient présents.

Tout cela a une raison. On sait que le gouvernement suisse a longtemps ruminé la délicate question de savoir s'il enverrait ou non une délégation politique aux JO. Pour rappel, plusieurs pays – dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande – avaient auparavant décidé de n'envoyer aucun représentant officiel à Pékin. Par conséquent, que faire? Se joindre au boycott diplomatique, sachant que les autorités suisses considèrent, elles aussi, que la politique relative aux minorités et aux droits humains de la Chine est inacceptable? Ou se rendre tout de même à Pékin pour témoigner du respect de la Suisse vis-à-vis de son troisième partenaire commercial?

Finalement, le gouvernement suisse a fait savoir, lors d'un jour glacial et brumeux de janvier, qu'il n'irait pas dans l'empire du Milieu. Non pas par protestation, mais parce que la situation sanitaire exigeait qu'il reste au pays et interdisait de toute façon les rencontres sur place. Cela tient plus de la contorsion audacieuse que de l'explication convaincante.

Ce petit retour sur les JO montre à quel point les relations entre Berne et Pékin sont parfois sensibles. Si la Suisse a fait partie des tout premiers pays occidentaux à tendre la main à la République populaire – en 1950 déjà –, ses liens avec la Chine sont restés compliqués et pourraient le devenir plus encore. Car, comme le montre notre dossier «En profondeur», la voie consciemment pragmatique que la Suisse a choisie avec la Chine est sous pression. Notre pays a de plus en plus de mal à se cacher derrière sa neutralité, car ses voisins et amis tiennent un discours toujours plus clair vis-à-vis de la Chine. Par conséquent, la Suisse est elle-même poussée à préciser sa position. Dans ce contexte, se borner à souligner que pragmatisme et neutralité ne sont pas synonymes d'indifférence et d'opportunisme ne suffira probablement pas à long terme.

Avec toute cette politique, avons-nous oublié de citer les noms des plus brillants des champions suisses de ces derniers JO? Vous les trouverez tout à la fin de ce numéro, en guise de conclusion dorée.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

L'honneur perdu de l'énergie hydraulique



La consommation d'électricité est bien trop peu prise en compte. Le gaspillage devrait avoir un prix. Les machines, appareils et éclairages électriques inefficaces devraient être soumis à une pénalité fiscale. Aujourd'hui, nous gaspillons beaucoup d'énergie, simplement parce qu'elle est abondante et bon marché. Combien d'appareils électriques avez-vous dans votre ménage?

ANDRÉ ZIMMERMANN, TOKYO JAPON

Nous voilà au pied du mur (non pas du barrage, mais du changement climatique!), et l'on s'aperçoit que chaque solution a sa zone d'ombre et d'inconvénients. Seul le dialogue pourra nous amener à des solutions consenties en connaissance de cause.

CLAUDE ROCHAT, CHALON S/S, FRANCE

Le changement climatique n'entraîne pas seulement un changement de saison pour le «ruissellement» et la fonte des glaciers. Peu importe que l'approvisionnement en eau soit naturel ou artificiel, dans la mesure où les quantités sont nettement moindres... Cela n'affecte pas seulement le paysage, les espèces en danger ou celles qui pourraient le devenir (comme nous, qui manquerons d'eau pour boire et arroser nos cultures), mais aussi le désir désespéré de produire de l'électricité ainsi!

MARC PETITPIERRE, ÉTATS-UNIS

Ne pensons pas seulement aux barrages de montagne. Partout où l'eau ruisselle, il est possible de produire de l'énergie assez discrètement grâce aux technologies modernes. La France vient de décider de réimpliquer les petits producteurs (moulins, scieries, etc.) Autrefois, la «rivière aux millions» (la rivière Aabach, dans le Seetal lucernois, NDLR) alimentait toute une région industrielle en énergie avant de se jeter dans le lac de Greifen.

JEAN THOMAS WEBER, ST. GENGOUX-LE-NATIONAL, FRANCE

À mon avis, il n'est pas possible de faire face au changement climatique, sans prendre des mesures personnelles d'économie, et sans sortir des modes de transports traditionnels. Le moteur à hydrogène peut propulser tous les véhicules. Mais on continue à « penser » tout électrique pour la voiture, au risque de créer une pénurie de batteries de rechange. Ayant habité 35 ans dans le Valais, je pense que les barrages sont indispensables, mais qu'ils doivent être mieux reliés à la protection de la nature, en assurant un débit suffisant dans les rivières.

LAMPO MARC, LAMPERTHEIM, FRANCE

Il n'y a pas d'autre moyen de résoudre le problème que de réinvestir dans l'énergie nucléaire, en mettant clairement l'accent sur le recyclage des déchets radioactifs. Personne ne souhaite voir l'énergie éolienne se développer à grande échelle, car elle a la réputation de réduire la valeur de l'immobilier et de détruire les oiseaux et le paysage. RICH WALTERS, TODTMOOS, ALLEMAGNE

Nous devrions davantage parler de l'évidence technique, ce qui nous ramène à l'eau, ou plus précisément à l'hydrogène. Le moteur à combustion à hydrogène convient, c'est démontré, aux grandes installations fixes, mais aussi aux grands poids lourds, aux locomotives et aux bateaux. Le hic? L'eau courante nécessaire pour cela est tout simplement trop bon marché, ce qui n'arrange pas l'économie énergétique mondiale hypertrophiée. Par conséquent, on recherche obstinément des énergies de substitution chères et à prix fixe. ARYE-ISAAC OPHIR, ISRAËL

Comment Julius Maggi a conquis les cuisines



Quel article fantastique! Dans ma famille, je fais la cuisine depuis 1970, et je ne serais rien sans l'arôme Maggi! Il y a quelques années, nous ne trouvions plus de Maggi à Brisbane pendant une période. En parlant avec un cuisinier suisse, il m'a suggéré d'utiliser de la sauce soja. Mais ce n'est pas la même chose. J'ai été tellement heureux quand

la fameuse bouteille a réapparu dans nos supermarchés!

BILL BOHLEN, AUSTRALIE

Excellent article, court mais très informatif. Comme d'autres que vous publiez régulièrement, il nous permet d'épicer et de diversifier agréablement les thèmes de discussion que la révélation de notre citoyenneté suscite le plus souvent à l'étranger: banques, riches, montres (chères) etc. Merci!

ARNAUD CARASSO, MOSCOU, RUSSIE

Il s'agit là vraiment d'un beau succès commercial. Dommage que votre article ne mentionne pas que le savoureux arôme Maggi ne contient pas que des ingrédients sains. Aujourd'hui plus que jamais, il est important d'attirer l'attention des gens sur ce qu'ils consomment. À mon avis, le scepticisme initial des clients tenait au fait qu'ils estimaient alors qu'une bouteille fabriquée en usine ne pouvait pas contenir d'aliments sains.

HEDWIG KRASEVAC, AUSTRALIE-OCIDENTALE

Quand j'étais petit, j'ai souvent rendu ma mère folle de rage en ajoutant des hectolitres de Maggi sur tous mes aliments! Aujourd'hui, le Maggi fait toujours partie de ma collection d'épices et je l'utilise régulièrement: suis-je pour autant un mauvais cuisinier?

BENNY MEIER, WALDGIRMES, ALLEMAGNE

Cela me rappelle le gros livre bleu de cuisine que ma grand-mère utilisait. Et j'ignorais que l'arôme ne contient pas d'herbe à Maggi (livèche)...

RUTH PFISTER, TRURO, CANADA

Je pense n'avoir jamais préparé de salade, de soupe ou de pot-au-feu sans Maggi. J'emporte toujours du Maggi avec moi en voyage, que ce soit dans les forêts tropicales humides de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ou ici, dans le bush australien. Bon nombre d'épicerie asiatiques vendent encore le Maggi en grandes bouteilles.

BEAT ODERMATT, ADÉLAÏDE, AUSTRALIE

Article vraiment très intéressant et une «belle histoire industrielle». Il est souvent remarquable de constater que des concepts comme le marketing, les influenceurs et nombre d'autres mentionnés existaient déjà. Ce qui change c'est qu'entre-temps le marketing a été conceptualisé et qu'il est devenu presque une science. Merci pour l'effort.

FRANCOIS MONTANDON, ORVAULT, FRANCE

Il faut remercier Julius Maggi pour son apport à la culture gastronomique mondiale. Un récit impressionnant.

ÖNDER ERDOGAN, ÇORUM, TURQUIE

Même mes enfants et mes petits-enfants aiment le Maggi. J'en ai toujours une grande bouteille dans mon armoire afin de pouvoir en remplir une plus petite.

HULDA SHURTLEFF-NYDEGGER, HOWELL MI, ÉTATS-UNIS

Dans l'ombre du tunnel du Gothard

C'est très certainement l'un des articles les plus passionnants que j'aie lus jusqu'ici. Merci beaucoup!

THOMAS LAUPER, BAGUIO, PHILIPPINES

«REVUE SUISSE» – TROIS CLICS POUR INSTALLER NOTRE APP!



Installez l'application de la «Revue Suisse»! C'est si simple!

1. Connectez-vous au App Store
2. Cherchez l'application «Swiss Review»
3. Appuyez sur la touche télécharger et ensuite installez – fini!



Les services consulaires
partout, facilement accessibles
depuis vos appareils mobiles

Guichet en ligne DFAE
 Online-Schalter EDA
 Sportello online DFAE
 Online desk FDFA

www.dfae.admin.ch Vienne (2022)

Étudier en Suisse?

Possible même sans maturité suisse!



Cours préparatoires pour les examens d'admission
ETH // ECUS // Université de Zürich // Passerelle

www.examprep.ch // info@examprep.ch // +41 44 720 06 67

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 48^e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires, dont 253 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP);

Susanne Wenger (SWE); Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, responsable de la rubrique «Nouvelles du Palais fédéral».
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
TRADUCTION: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110. IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBECH22
E-MAIL: revuedswisscommunity.org

Clôture de rédaction de cette édition:
9 février 2022

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

ENVOI: Veuillez communiquer tout changement à votre ambassade ou à votre consulat. La rédaction n'a pas accès à vos données administratives.



Relations Suisse-Chine: profits et fâcheries

La Suisse et la Chine entretiennent des relations bilatérales depuis 1950 déjà. Mais les rapports entre le petit État démocratique et la grande puissance communiste sont parfois compliqués. Et ils le seront certainement plus encore à l'avenir. Car dans le sillage du durcissement des relations internationales, on attend de la Suisse qu'elle se positionne plus clairement.

EVELINE RUTZ

La Chine a réagi par retour de courrier: la Suisse n'a pas à s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, écrit Wang Shiting, l'ambassadeur chinois à Berne, en mars 2021. Il évoque des «accusations infondées» et des «fake news». Quelques jours auparavant, le ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis a présenté la future «Stratégie Chine» du Conseil fédéral et a soulevé la question des droits humains et du traitement des minorités par le régime chinois. Le ministre a parlé un langage inhabituellement clair, en épinglant par exemple des «tendances de plus en plus autoritaires». Aussitôt, Wang Shiting a publiquement accusé certains Suisses d'attiser la confrontation idéologique: «Cela n'aide pas au développement de nos relations.»

Un rapprochement précoce

Les contacts entre la Suisse et la Chine ont une longue histoire. Ils sont complexes et compliqués. La Suisse fut l'un des premiers États occidentaux à reconnaître la République populaire maoïste en 1950. Depuis les années 1980, elle entretient de vastes échanges bilatéraux avec Pékin. En outre, depuis plus de 30 ans, elle soutient des projets servant au transfert de connaissances et de technologies. Aujourd'hui, ceux-ci englobent notamment des projets d'aide au déve-

loppement, qui ont pour but d'aider la Chine à lutter contre le réchauffement climatique. Enfin, depuis 1991, il existe un dialogue sur les droits humains, dans le cadre duquel les ministres des affaires étrangères des deux pays discutent chaque année de la situation des droits humains en Chine. La Suisse officielle partageant le point de vue critique des autres pays sur la situation précaire des Ouïgours au Xinjiang, ce dialogue est cependant à l'arrêt depuis 2019.

Un des principaux pays d'exportation

Les relations économiques ont depuis toujours une importance particulière. L'exemple du constructeur lucernois d'ascenseurs et d'escalators Schindler illustre bien le rapprochement économique précoce entre les deux pays. Schindler est en effet la première entreprise industrielle occidentale à avoir conclu une joint-venture avec les Chinois. Aujourd'hui, elle possède six filiales en Chine, profite du boom de la construction dans les métropoles chinoises et participe à de nombreux chantiers prestigieux. Actuellement, la Chine est le troisième marché d'exportation de la Suisse après l'Allemagne et les États-Unis. La Suisse est le premier pays d'Europe continentale à avoir signé un accord de libre-échange avec la superpuissance asiatique. Entré en vigueur en

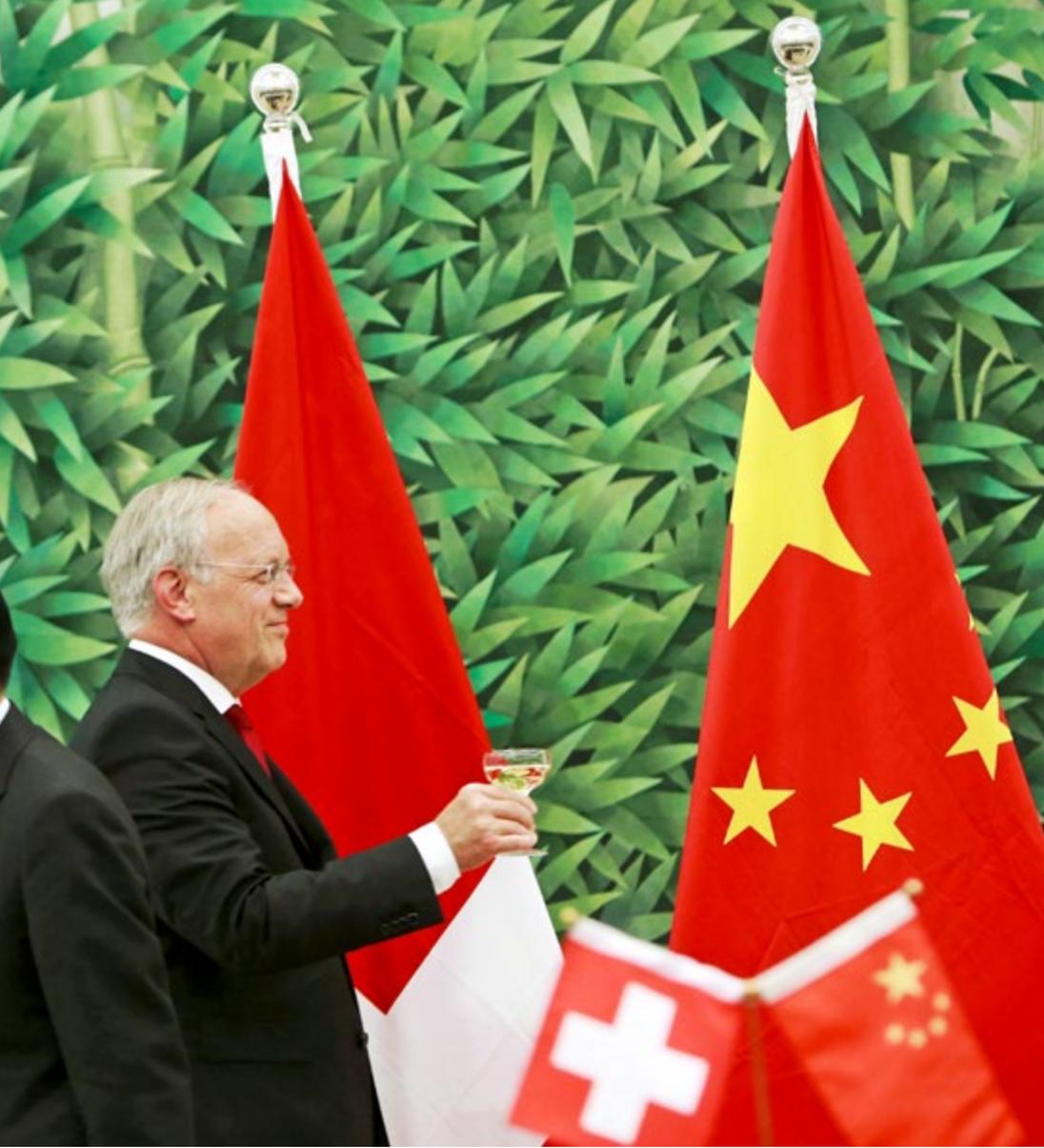


2014, il lui assure des avantages concurrentiels: les entreprises profitent d'un accès au marché facilité; elles exportent sans droits de douane ou à des tarifs réduits.

Comment la Suisse profite à la Chine

Les deux pays sont fiers du côté pionnier de leurs contacts bilatéraux. La Suisse officielle considère que son rôle est de bâtir des ponts. Elle mise sur un dialogue «constructif et critique» et se montre réticente à prononcer des critiques ou des sanctions. Elle souhaite apporter des améliorations en collaborant avec la Chine. Pour le gouvernement chinois, ces multiples coopérations sont intéressantes sur le plan politique: il voit dans ce petit État neutre une passerelle vers l'Europe.

Les deux pays ont des échanges réguliers au plus haut niveau politique.



Toutefois, des couacs se sont déjà produits plusieurs fois. Nombreux sont les Suisses à se souvenir de la visite de Jiang Zemin en 1999. Furieux de voir des Tibétains manifester en ville de Berne – et exercer ainsi, comme c’est souvent le cas en Suisse, un de leurs droits démocratiques –, le chef d’État chinois fait attendre le gouvernement suisse et, visiblement irrité, écourte la réception officielle. Quand la présidente de la Confédération d’alors, Ruth Dreifuss, aborde un peu plus tard la question des droits humains, la situation se dégrade encore. En fin de compte, Jiang Zemin déclare: «Vous avez perdu un ami»

Le régime contrôle son image

Ce type de fausses notes ne s’observe pas seulement en politique. Certaines acquisitions d’entreprises et d’im-

meubles, mais aussi certains investissements chinois dans le football suisse, font grincer des dents en Suisse. Comme nulle autre puissance étatique ou presque, le Parti communiste chinois (PCC) tente de contrôler la manière dont il est perçu à l’étranger. En Suisse aussi, il surveille systématiquement et sans ménager ses efforts la façon dont on parle de la République populaire dans la diaspora, les instituts de formation, les cercles économiques, et même sur la scène culturelle. Des représentants du PCC participent à des manifestations publiques. Ils ne sont pas passés inaperçus lors d’un événement organisé par l’université de Zurich, brandissant leur caméra au moment où des questions, de leur point de vue malvenues, ont été posées. L’ambassade chinoise à Berne est notamment intervenue quand des étudiants de la Haute école d’art de Zu-

Symbole involontaire: le premier ministre chinois Li Keqiang «rencontre» le conseiller fédéral et ministre de l’économie Johann Schneider-Ammann à Pékin (2013).

Photo Keystone

rich ont réalisé un film sur les révoltes à Hongkong. En 2021, le cas d’un doctorant de l’université de Saint-Gall (HSG) a fait couler beaucoup d’encre. Celui-ci avait critiqué le gouvernement chinois sur Twitter, à la suite de quoi sa professeure avait pris ses distances avec lui. Sa demande de réimmatriculation à la HSG, après un séjour dans une université chinoise, a été refusée. À l’issue de ce conflit, et après trois ans de travaux de recherche, il a dû changer de voie professionnelle. La HSG, qui entretient des contacts avec des hautes écoles en Chine par des programmes d’échanges et des projets de formation et de recherche, a entre-temps annoncé qu’elle se pencherait sur des dangers tels que le transfert de connaissances incontrôlé ou l’autocensure.

Autocensure dans la recherche

Ralph Weber, professeur à l’Institut européen de l’université de Bâle, replace ces événements dans un contexte plus large. Il parle d’un problème structurel, qui concerne de nombreuses écoles supérieures en Europe. «L’autocensure est une question qui se pose à tous les chercheurs travaillant sur le terrain de régimes autoritaires.» L’attitude de la Chine pose problème aux écoles, mais aussi aux entreprises et à la sphère politique. Le politologue a analysé la manière dont le gouvernement chinois use de son influence en Suisse. «Ses efforts dans ce sens sont systématiques», note-t-il. Selon Ralph Weber, l’État-parti chinois possède un réseau difficile à cerner d’associations et d’organisations qui s’associent avec des acteurs locaux. «Il tente ainsi de faire entrer ses messages dans nos têtes.»



Jusque-là, tout va bien: le chef d'État chinois Jiang Zemin devant la présidente de la Confédération Ruth Dreifuss à son arrivée à l'aéroport de Genève en 1999.



Un peu plus tard, le malaise est palpable: Jiang Zemin reproche à la présidente de la Confédération de ne pas savoir «contrôler son peuple». Ruth Dreifuss se défend avec véhémence et entend bien aborder la situation des droits humains en Chine.

Photos Keystone, 1999

Quiconque fait des affaires en Chine à affaire au PCC. Dans quelle mesure faut-il lui complaire? La question a fait débat l'an dernier, quand la banque Crédit Suisse a résilié le compte d' Ai Weiwei, artiste critique envers le régime chinois. La banque a affirmé l'avoir fait en raison de l'absence de certains papiers. Les voix critiques avancent toutefois que Crédit Suisse, qui souhaitait renforcer sa position sur le marché asiatique, avait surtout à cœur de ne pas fâcher les autorités chinoises.

Des espoirs déçus

Les échanges bilatéraux avec l'empire du Milieu constituent depuis toujours un exercice d'équilibrisme. Des partis de gauche et des organisations de la so-

ciété civile refusent de collaborer avec un régime qui «opprime les minorités». Ils condamnent depuis des années les agissements de l'État au parti unique contre les libres-penseurs, les Tibétains, les Ouïgours et les habitants de Hongkong. Ces critiques, et l'appel à adopter une attitude plus dure vis-à-vis de la Chine, ont pris de l'ampleur récemment. Aux Chambres fédérales, les initiatives dans ce sens se sont multipliées.

À l'automne, le Parlement s'est demandé s'il fallait compléter l'accord de libre-échange par un chapitre sur les droits humains et sociaux. «Hélas, l'espoir de voir dans le sillage de l'ouverture économique des progrès advenir sur le terrain de la démocratie et des droits humains a été déçu», a déclaré le conseiller national vert libéral Ro-

land Fischer (LU), soulignant que les années de dialogue sur les droits humains ont eu peu d'impact. Le conseiller fédéral Guy Parmelin a rétorqué qu'il serait contre-productif d'exiger des clauses contraignantes. «Nous bloquerions ainsi la situation, a-t-il averti, et fermerions les portes du dialogue avec la Chine sur toutes ces questions importantes.»

Pragmatisme ou opportunisme?

«La Suisse entend bâtir des ponts, exploiter les opportunités et aborder les problèmes ouvertement», lit-on dans la nouvelle stratégie du Conseil fédéral. Celui-ci souhaite donner ainsi un cadre clair aux nombreux types de liens que la Suisse entretient avec la Chine. Il continue de miser sur une politique chinoise indépendante et souligne sa neutralité. En même temps, il veut s'engager «en faveur de l'intégration de la Chine dans l'ordre international libéral et dans la gestion des défis mondiaux». Le problème est que «sur ce point, cette stratégie est ambiguë», relève Ralph Weber, car on ignore comment la Suisse entend concrètement la mettre en œuvre. Cette ambiguïté, dit le politologue, la Suisse la porte en elle depuis des décennies, à savoir «depuis qu'elle a décidé, pour des raisons absolument compréhensibles, de collaborer avec un régime autoritaire tout en voulant rester fidèle à ses valeurs». La Suisse, poursuit-il, a opté pour une voie pragmatique, qui peut également être vue comme de l'opportunisme.

La voie suisse sous pression

En effet, il est de plus en plus ardu pour la Suisse de justifier sa neutralité. La guerre d'influence mondiale menée par la Chine suscite des réactions de rejet dans le monde entier. Sous la présidence de Donald Trump, les

États-Unis ont nettement durci leur rhétorique et ourdi une guerre commerciale contre la Chine. Joe Biden semble plus modéré, mais il suit une stratégie tout aussi claire. En novembre 2021, il a mis en garde le chef d'État chinois Xi Jinping contre une confrontation. La concurrence économique ne doit pas dégénérer en conflit, a déclaré le président américain lors d'une rencontre virtuelle, arguant que tous les pays doivent s'en tenir aux mêmes règles du jeu.

L'an dernier, l'UE a prononcé des sanctions contre des responsables chinois, protestant ainsi contre les «arrestations arbitraires» de Ouïgours au Xinjiang. Pékin a aussitôt réagi en prenant des mesures contre des parlementaires et des scientifiques européens. Le régime chinois a aussi adopté des contre-sanctions quand des critiques ont été émises sur sa gestion de la pandémie. Il a par exemple restreint le commerce avec l'Australie après que celle-ci a soutenu des demandes visant à enquêter sur les origines du coronavirus. Dans son Rapport de situation 2020, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) note qu'au niveau mondial, la Chine est devenue un facteur de tensions au moins depuis le début de la pandémie et que l'image internationale de la Chine a souffert. Dans son analyse, le SRC évoque également le danger des cyberattaques et des activités chinoises d'espionnage. Ces dernières représentent, écrit-il, «une menace importante pour la Suisse». Cela montre pourquoi la neutralité suisse vis-à-vis de la Chine touche de plus en plus à ses limites.

Débat sur un boycott diplomatique

L'attitude de la Suisse a de nouveau donné matière à discussion avant les Jeux olympiques d'hiver, quand les États-Unis, le Canada, la Grande-Bre-

Le journaliste et photographe Walter Bosshard a contribué au rapprochement de la Chine et de l'Occident. Les images qu'il a réalisées entre 1930 et 1939 font aujourd'hui partie du patrimoine visuel de la Chine. En 1938, Walter Bosshard a rencontré Mao Zedong.

Photo Keystone



tagne et l'Australie ont opté pour un boycott diplomatique, suivis par plusieurs États européens. Le conseiller national zurichois Fabian Molina (PS) a fait valoir qu'on ne peut pas applaudir les compétitions sportives sans se soucier des droits humains en Chine. «Il n'y a pas lieu de faire la fête dans un pays où sont sans cesse commis des crimes contre l'humanité.» D'après lui, la Confédération devait plutôt donner un signal fort et renoncer à envoyer une délégation officielle.

Christoph Wiedmer, directeur de la Société pour les peuples menacés, s'est également prononcé en faveur du boycott. Pour obtenir des améliorations, il faut faire preuve de fermeté, a-t-il déclaré. «Les violations des droits humains au Tibet et au Xinjiang ont

pris des proportions choquantes. En 2008 déjà, les Jeux olympiques d'été ont montré que sans pression internationale vigoureuse, la République populaire de Chine n'arrêtera pas d'opprimer ses minorités.»

Le Conseil fédéral a tardé à répondre à ces sollicitations. Finalement, il a communiqué qu'il serait «convenable» qu'un représentant du gouvernement se rende à la cérémonie d'ouverture à Pékin. Il s'est toutefois laissé une certaine marge de manœuvre en se référant à la pandémie. Son porte-parole a déclaré: «Si la situation sanitaire requiert la présence en Suisse de tous les conseillers fédéraux, le voyage sera annulé». À la fin de janvier, il a décidé de ne pas prendre part aux festivités.

Le constructeur lucernois d'ascenseurs Schindler est la première entreprise industrielle occidentale à avoir conclu une joint-venture avec les Chinois en 1980. Il profite aujourd'hui du boom de la construction dans les métropoles chinoises.

Photo iStock



Vous reprendrez bien une petite tasse de four- rure?

La fontaine créée par Meret Oppenheim (1913-1985) deux ans avant sa mort se dresse depuis 1983 sur la Waisenhausplatz, à 200 mètres du Musée des Beaux-arts de Berne. De l'eau dégouline de la tour, faisait jaillir des plantes ou des sculptures de glace, mais à l'origine la critique est tombée comme la grêle sur l'artiste, traitant son œuvre de «poteau de la honte» et même de «pissoir». Berne a alors vécu une controverse publique passionnée. S'il fallait une preuve de plus du fait que Meret Oppenheim, connue dans le monde entier, se souciait comme d'une guigne de ce qu'on attendait d'elle, c'était bien cette fontaine. Près de 40 ans plus tard, le Kunstmuseum

de Berne consacre à l'insaisissable artiste, qui a longtemps vécu dans la capitale fédérale, une rétrospective intitulée «Mon exposition», qui dévoile au public son œuvre sans limites dans toute sa diversité. Dans son travail, Meret Oppenheim s'est servi de presque tous les matériaux. Bien sûr, c'est la fourrure qui l'a rendue précocement célèbre, celle dont elle avait recouvert une tasse en 1936 – un objet qu'elle trouvait avant tout amusant, mais dont les critiques d'art tirèrent cependant les interprétations les plus échevelées.

Meret Oppenheim a été étiquetée «surréaliste». Mais visiter «Mon exposition», c'est être guidé à travers la création fascinante et unique



«Ma gouvernante»,
Meret Oppenheim, 1936/1937,
Moderna Museet, Stockholm.

Photo: Albin Dahlström; © 2021, ProLitteris, Zurich



Meret Oppenheim, «Déjeuner en fourrure», Paris, 1936, MoMA. Cette œuvre n'est pas montrée dans «Mon exposition».

Artists Rights Society, New York; © 2021 Pro Litteris Zurich

en son genre d'une artiste qui ne voulait à aucun prix être mise dans une case. Et qui s'est battue contre de longues années de blocage créatif sans jamais perdre son regard ironique sur elle-même et sur la vie. «Ma gouvernante» est un petit objet qu'elle a créé, et qui présente deux escarpins sur un plateau d'argent, les talons enveloppés comme les pattes d'un poulet.

«La liberté ne nous est pas donnée, il faut la prendre», disait Meret Oppenheim. Elle n'a laissé personne l'empêcher de le faire. Tel était son art. Et cela lui aurait certainement plu que sa célèbre tasse en fourrure ne soit pas montrée dans «Mon exposition».

JÜRIG STEINER

Visite guidée de l'exposition de Berne par le présentateur Ueli Schmetzer (en dialecte alémanique): revue.link/oppenheim

Après Berne, «Mon exposition» sera présentée à «The Menil Connection» à Houston, États-Unis (du 25 mars au 18 septembre 2022) et au Museum of Modern Art à New York (du 30 octobre 2022 au 4 mars 2023).



«Jour de printemps», 1961

Huile sur matière plastique et bois avec corbeille en fil métallique, 50 x 34 cm

Collection privée

© 2021, ProLitteris, Zurich



«Six nuages sur un pont», 1975

Bronze; 46,8 x 61 x 15,5 cm

Kunstmuseum Bern, legs Meret Oppenheim

Photo: Peter Lauri, Berne; © 2021, ProLitteris, Zurich



«L'écureuil», 1960/1969

Verre à bière, mousse et fourrure, 21,5 x 13 x 7,5 cm

Kunstmuseum Bern

Photo: Peter Lauri, Berne; © 2021, ProLitteris, Zurich



Le plus grand immeuble de Suisse porte bien ses 60 années

Le bâtiment central de la cité du Lignon mesure plus d'un kilomètre. C'est le plus grand ensemble locatif de Suisse. La qualité de vie est réelle dans ce quartier de 6500 habitants, mais des tensions existent entre anciens, nouveaux venus et jeunes adultes.

STÉPHANE HERZOG

C'était l'année 1974. Michèle Finger se souvient de son arrivée dans la Cité du Lignon. Elle était en voiture avec celui qui deviendrait son mari. La cité s'allongeait devant elle avec son kilomètre de long, ses 2780 logements et 84 allées. «C'était inimaginable, immense. Je n'arrivais pas à visualiser un bâtiment de cette taille», se remémore-t-elle. Une fois à l'intérieur, Michèle est rassurée. «Mon ami était installé dans un quatre pièces. C'était bien conçu et très lumineux. La vue

était grandiose, sans vis-à-vis. C'était étrange, on ne se sentait pas coincé dans une cité», raconte cette ancienne comptable, originaire de Porrentruy. Le temps est passé, les enfants sont partis et désormais, Michèle et son mari se préparent à déménager dans une maison avec un encadrement socio-médical, tout en restant près du Lignon.

Le promoteur et architecte genevois Georges Addor (1920-1982), chef de ce projet, prévu initialement pour loger jusqu'à 10'000 personnes, aurait



Plus haut, plus grand, plus rapide, plus beau? À la recherche des records suisses qui sortent de l'ordinaire. Aujourd'hui: le plus grand et surtout le plus long ensemble d'habitations de Suisse.

été ravi d'entendre Michèle. «Le bonheur des gens? C'est la préoccupation la plus grande d'un architecte qui construit un ensemble de cette taille», affirmait-il en 1966 devant les caméras de la RTS. «Dès lors qu'une personne a compris qu'elle aura quatre voisins autour d'elle, avoir 15 étages en-dessous ou au-dessus d'elle ne changera rien», expliquait ce fils de la grande bourgeoisie immobilière du canton. «Il était encarté à gauche et roulait en Maserati», résume au sujet d'Addor, l'architecte Jean-Paul Jaccaud.



**Les graffitis
l'attestent: le Lignon
est aussi le royaume
des jeunes.**

Photo Stéphane Herzog

**Le grand ensemble
sinue comme un
serpent dans le
paysage.**

Photo Ben Zurbriggen

comme d'ailleurs la conception d'un projet de ce type», estime Jean-Paul Jaccaud. L'œuvre est moderniste et fonctionnelle. L'État et la commune de Vernier visent la mixité sociale. Le grand serpent du Lignon, dont les allées descendent vers le Rhône par petits degrés offre des appartements conçus à l'identique, qu'il s'agisse d'un logement social ou d'un appartement en propriété par étages. Tous les appartements sont traversants. Les prix sont définis en fonction de la taille des logements et de l'étage. Jean-Paul Jaccaud cite l'exemple d'un 6 pièces proposé à 2800 francs mensuel.

« ...comme dans une ruelle du Moyen-Âge»

On pénètre dans le quartier en passant sous une arche. Le côté intérieur du serpent est silencieux. On chemine à l'abri du trafic. Les parkings sont cachés sous de grandes pelouses. Dessiné par l'architecte-paysagiste Walter Brugger, l'espace public est ponctué de fontaines, de places. Les rez-de-chaussée sont transparents. Un bel escalier en pierre blanche permet de descendre vers le Rhône en pente douce, «comme dans une ruelle du Moyen-Âge», compare Jean-Paul Jaccaud. Georges Addor a bâti en hauteur et en ligne afin de préserver les 280'000 mètres carrés de terrain disponibles pour l'ensemble du projet, avec au bout une surface identique de plancher habitable. Non seulement le bâtiment central est long, mais il est aussi très élevé, atteignant 50 mètres

Tout en longueur, le bâtiment se fond ici dans le brouillard du printemps.

Photo Stéphane Herzog

par endroits. Jusqu'aux années 1990, la plus haute tour du Lignon, qui en compte deux, était également la plus haute de Suisse. «Rares sont les bâtiments de ce type à avoir aussi bien vieilli», commente Jean-Paul Jaccaud.

Du calme, de la lumière et des services à la population

Au 10^e étage de la plus petite des deux tours de la Cité, qui constituent le haut du panier au Lignon, nous visitons un appartement qui vient d'être rénové. Les travaux ont permis d'améliorer la performance énergétique de 40%. La conception initiale n'était pas mauvaise, indique l'architecte genevois. En effet, un immeuble tout en longueur limite le nombre de parois à isoler. En ce matin de janvier, le soleil inonde les pièces. La vue est grandiose, on découvre un bras du Rhône et au-delà le Jura. Autre astuce d'Addor ? Les deux tours en question ont été élevées au point le plus bas, «pour éviter de les rendre dominantes», explique Jean-Paul Jaccaud.

Tous les habitants du Lignon le disent : la Cité est une ville à la campagne. Elle permet aussi d'y vivre en autonomie. Au cœur du Lignon bat un petit centre commercial d'un étage. Il y a là tout le nécessaire : tea-room,

Son bureau a participé à la rénovation énergétique de 1200 appartements du Lignon, un travail primé fin 2021 par le magazine alémanique «Hochparterre» et le Musée du design de Zurich. Le travail s'est étalé sur dix ans et aura coûté 100 millions de francs.

Une construction rapide et fonctionnelle

Tout dans l'histoire du Lignon s'écrit avec de grandes lettres. Le projet a d'abord été élevé en un temps record. Nous sommes à 5 kilomètres du centre. Il y a de la place pour construire dans des zones tracées par l'État pour organiser le développement du canton sans le miter. Durant la première étape, entre 1963 et 1967, 1846 appartements sont réalisés. «Aujourd'hui, une telle rapidité serait impensable,



restaurant, brasserie, cordonnier, coiffeur, poste, boucherie, clinique. Et aussi une paroisse protestante, une église catholique, un terrain multi-sport, une ludothèque, un local pour les adolescents et deux groupes scolaires. Chaque samedi, l'ancien pasteur Michel Monod, qui vit ici depuis 1973, se poste entre la Migros et la Coop pour saluer les gens. «Techniquement, c'est un ensemble parfait», dit-il. Avant de déplorer le manque de liens entre les habitants, dans cette Cité qui compte plus de 100 nationalités. «C'est le règne de l'individualisme de masse», juge-t-il.

De jeunes adultes en mal d'un lieu de vie

Michel Monod co-dirige le Contrat de quartier du Lignon, dont le but est d'aider les gens à réaliser des projets communautaires. Chaque jour, il rejoint un auvent situé sous la salle de spectacle du Lignon. Là, à l'abri des regards, de jeunes adultes du quartier se réunissent, se réchauffant parfois au feu d'un brasero artisanal. Michèle Finger connaît le lieu. Ce regroupement de jeunes qui fument et boivent des bières en écoutant du rap suscite chez elle un sentiment d'insécurité, dans cette cité où elle se reconnaît moins qu'avant. Certes, le loyer des époux Finger est dérisoire, soit 1200 francs pour un cinq pièces, charges et garage compris. Mais cette habitante, qui s'investit dans plusieurs associations du quartier, déplore des débris s'amon-



celant devant des lieux de collecte, des crachats dans l'ascenseur et le fait que des jeunes squattent le bas des allées. «Je ne connais pas les locataires installés récemment dans mon immeuble. Les gens ne prennent même plus la peine de relever le journal du quartier», dit-elle, pointant un manque d'intérêt des «nouveaux étrangers» arrivant au Lignon.

Travailleur social au Lignon depuis 2012, Miguel Sanchez, 39 ans, connaît ce discours et comprend ce malaise. «Avec ses loyers peu chers, le Lignon offre une solution à des personnes issues de la migration. Cette mixité ethnique et sociale, dans un contexte général économique plus tendu, rend peut-être la création de liens plus compliquée que par le passé», analyse-t-il. «Mais le Lignon n'est pas une cité dortoir, comme il en existe en France. Elle est équipée et entretenue. D'ailleurs les jeunes sont fiers de vivre ici. Il n'y a jamais eu de gros souci de sécurité ou de criminalité. Il faut plu-



L'appartement de Michèle Finger au Lignon, où elle vit depuis des décennies (en haut à gauche).

Foto Jean-Jacques Finger

L'ancien pasteur Michel Monod sort tous les samedis pour engager le dialogue avec les jeunes et les prendre sous son aile (au centre).

Foto Stéphane Herzog

Immense, mais majoritairement piétonnier: dans le lotissement, les parkings sont dissimulés sous le gazon (en haut à droite).

Photo Stéphane Herzog

tôt parler d'incivilités», décrit l'animateur socio-culturel.

En fait, Michel Monod prête aux jeunes du brasero des qualités qui feraient défaut aux résidents du Lignon. «Ils sont extrêmement fidèles en amitié. Des gens me disent, enfermez-les ! Je leur dis : ce sont vos enfants.» Lui aussi, lors de son arrivée au Lignon avait trouvé le quartier hors de proportion. «Je m'étais dit : ce n'est pas possible de vivre comme dans une tanière et je m'étais donné comme mission de réunir les gens.» Mais lui aussi aime le Lignon.

Le rêve messianique d'une humanité heureuse

Le Genevois Edmond Fleg a chanté la grandeur et la beauté du judaïsme pendant le siècle où celui-ci était le plus menacé. C'est dans une œuvre pour la jeunesse qu'il s'est montré le plus convaincant.

CHARLES LINSMAYER

«Cette œuvre sera immortelle», déclare Charles Péguy en octobre 1913, en apportant à son auteur Edmond Fleg, dans son appartement sis Quai-aux-Fleurs 1 sur l'île de la Cité à Paris, le numéro tout juste sorti de presse des «Cahiers de la Quinzaine», qui contient la première partie du cycle de poèmes «Écoute, Israël». Ce titre fait écho à la prière fondamentale du judaïsme, composée de trois citations de Moïse: «Écoute, Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est un». Et dans cette épopée en vers de 700 pages, qu'il n'achève qu'en 1948, Edmond Fleg, né en 1874 dans la famille d'un négociant genevois, parvient à montrer à ses contemporains la beauté et la grandeur du judaïsme dans une «légende des siècles» s'étendant sur 4000 ans. Après une période où il a pris ses distances avec ses origines juives, il se met en effet à écrire, poussé par l'effroi que suscitent en lui l'antisémitisme et l'affaire Dreyfus.

Edmond Fleg, marié à Madeleine Bernheim et père de deux fils, vit à Paris. Il s'est porté volontaire lors de la Première Guerre mondiale et connaît un certain succès en tant que dramaturge. À partir de 1928, il publie des biographies personnelles et originales de grandes figures du judaïsme comme Moïse ou Salomon, mais aussi Jésus. Ce n'est cependant pas avec «Écoute, Israël» qu'il obtient son succès le plus durable, mais avec son livre pour la jeunesse «L'enfant prophète», paru en 1926, qui réconcilie par un humour charmant des milliers de jeunes juifs avec leur religion.

Ce que cela signifie d'être juif

«Pour être chrétien, il faut croire que Jésus est dans l'hostie et qu'il est Dieu. Mais que faut-il croire pour être juif?» Claude Lévy, le

héros du roman, n'a pas de réponse à cette question. Empreint de sympathie, il s'adresse alors au catholicisme de son amie Mariette. «Effrayant, ce que les juifs ont fait à Jésus!» Mais il découvre ensuite la souffrance éternelle et la persécution des juifs, et une vision prophétique lui révèle, derrière l'austère culte judaïque auquel l'initie le curieux Rebbe Lobmann, le rêve messianique d'une humanité heureuse.

Un destin tragique et bouleversant

Lorsqu'en Allemagne, où il a fait ses études, un régime ouvertement antisémite s'empare du pouvoir, Edmond Fleg anticipe l'Holocauste. En 1939, ses prédictions se réalisent largement et, dans la guerre de l'Allemagne contre la France, il perd coup sur coup ses deux fils: Daniel, le plus jeune, qui se noie dans la Seine parce qu'il n'est pas mobilisé pour combattre l'Allemagne, et Maurice, l'aîné, qui tombe au combat.

Et, comme si cela n'était pas suffisant, il perd encore, le 6 avril 1940, son unique petit-fils quand, prié par les médecins de se prononcer dans une effroyable situation d'urgence, il choisit la survie de sa belle-fille contre celle de son enfant. Edmond Fleg ne se laisse cependant pas abattre: après l'occupation de la France par l'Allemagne, il se réfugie en Provence où il continue de familiariser de jeunes juifs avec leur religion.

Quand il meurt, le 15 octobre 1963, il est considéré comme l'un des principaux artisans de la réconciliation entre les juifs et les chrétiens. Huit ans après sa mort, l'antisémitisme le rattrape tout de même. Dans son appartement du Quai-aux-Fleurs, alors que tout son héritage littéraire, avec l'ensemble des originaux et des lettres de Proust, Mauriac, Camus et d'autres, a été préparé pour être envoyé en Israël, des inconnus s'en emparent et le cachent si bien – ou le détruisent – qu'on n'en a jamais retrouvé la trace.

BIBLIOGRAPHIE: Le roman «L'enfant prophète» est disponible en français dans la Collection Blanche des Éditions Gallimard, Paris.

CHARLES LINSMAYER EST SPÉCIALISTE EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZÜRICH



«Pourquoi Dieu veut-il qu'Israël soit un peuple de prêtres? Pour que le monde change, pour que le monde tel qu'il est devienne le monde tel qu'il sera, quand par la venue du Messie la justice et la paix régneront sur la terre. Ce rêve messianique est aujourd'hui le rêve de toute l'humanité.»

(Edmond Fleg lors de la clôture du Congrès juif mondial en 1958 à Genève)

La Suisse, le deuxième hiver de la pandémie et le pari Omicron

Malgré le oui du peuple à la loi Covid et un nombre record de contaminations, le gouvernement suisse a fait preuve de retenue dans sa politique sanitaire à l'hiver 2021/2022. Le pays s'en est tiré à meilleur compte que l'année précédente.

Tandis que le système politique du partage des pouvoirs en Suisse a souvent désespérément ralenti la lutte contre la pandémie, la démocratie directe a révélé l'une de ses forces au début de l'hiver: les droits populaires sont une soupape en temps de crise. Lors de la votation sur la loi Covid-19, à la fin du mois de novembre, les citoyens suisses ont témoigné leur soutien à la politique de santé des autorités. Une nette majorité d'entre eux s'est ainsi déclarée favorable aux mesures sanitaires y compris au controversé certificat Covid. Les groupements opposés à ces mesures et au vaccin, qui avaient lancé plusieurs référendums et défilé dans les villes et villages en sonnant les cloches, ont perdu de l'écho après cette nouvelle défaite dans les urnes.

Les tensions sociétales autour de la pandémie n'ont pas disparu, certes, mais la votation les a atténuées. Et le oui du peuple était un mandat donné au Conseil fédéral pour lutter contre la pandémie tel que peu d'autres gouvernements nationaux en ont reçu. Il ne l'a néanmoins pas interprété comme une carte blanche, conservant la retenue adoptée depuis la fin du confinement. Durant cette pandémie, la Suisse a toujours «navigué à vue», analyse l'épidémiologiste genevois Marcel Salathé. Une stratégie qui a coûté cher au pays lors de la deuxième vague de l'automne et de l'hiver 2020/2021, puisqu'il a enregistré une nette surmortalité.

Fin précoce des restrictions

Un an plus tard, avant Noël, un nouveau tour de vis a d'abord été donné: seules les personnes vaccinées ou guéries pouvaient encore aller au restaurant, au cinéma ou dans les salles de sport. C'est que le taux d'occupation des lits aux soins intensifs avait à nouveau franchi un seuil critique. Le variant Delta a touché surtout sur les personnes non vaccinées. Pour pouvoir concentrer leurs forces sur elles, les hôpitaux ont dû reporter des opérations. Des directives mises à jour à la hâte étaient prêtes au cas où un tri drastique s'avèrerait nécessaire, c'est-à-dire la décision de savoir qui serait admis en priorité aux soins intensifs. En même temps, le variant Omicron, dont on savait peu de choses, commençait à se répandre.

Cependant, malgré les incertitudes, le Conseil fédéral a renoncé à prendre les mesures plus sévères, dont il avait

auparavant parlé avec les cantons, notamment la fermeture des restaurants. Il a conservé cette stratégie même quand, en janvier, la vague Omicron a déferlé aussi fort que la Task Force scientifique de la Confédération l'avait prévu. Et, une fois le pic dépassé, il a levé toutes les mesures sanitaires à la mi-février – malgré une circulation toujours active du virus –, hormis le port du masque çà et là. Contrairement à ce que l'on craignait, les hôpitaux n'ont pas été surchargés. C'est qu'entre-temps, la population avait at-



teint une immunité accrue par la vaccination et l'infection: rien qu'au cours des semaines record de la circulation d'Omicron, 30 à 40 % de la population suisse a été contaminée.

Contrairement à certains pays voisins, la Suisse a donc traversé le deuxième hiver de la pandémie sans fermetures ni obligation de vaccin, malgré un taux de vaccination plutôt bas. Le président de la Confédération, Ignazio Cassis, a déclaré que ces libertés étaient «un pari», et qu'on l'avait «gagné». Certains doutent toutefois que la suite soit entièrement calculée. D'après les spécialistes, l'infection au coronavirus pourrait avoir des séquelles tardives pour une personne sur cinq. Les assurances sociales commencent à le sentir. L'an dernier, 1700 personnes de plus se sont inscrites à l'assurance-invalidité pour Covid long.

(SWE)

Malgré les mesures sanitaires encore en vigueur, le public a majoritairement célébré la saison de ski sans masque, comme ici au slalom de la Coupe du monde à Adelboden.

Photo Keystone, 9 janvier 2022



La «forteresse européenne» au pilori

La Suisse entend renforcer sa participation au contrôle des frontières extérieures de l'Europe. Mais l'augmentation des capacités de l'agence de protection des frontières Frontex fait débat. Le 15 mai, le peuple se prononcera dans les urnes. Un non pourrait irriter encore davantage Bruxelles.

THEODORA PETER

«Pour moi, Frontex est avant tout synonyme de violence», avoue Malek Ossi. Ce Syrien de 28 ans a gagné la Suisse via la Turquie il y a six ans et fait partie de l'organisation «Migrant Solidarity Network», qui a lancé le référendum contre l'augmentation de la contribution de la Suisse à l'agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes Frontex. Malek Ossi a raconté au magazine en ligne «Republik» l'odyssée qui l'a mené en Suisse par la «route des Balkans». «Je sais ce que cela signifie d'avoir derrière soi l'armée turque, et devant la police grecque.» Avec des dizaines d'autres réfugiés, il s'est caché dans la forêt pendant une semaine avant d'oser franchir le fleuve frontalier Evros, alors gardé par les autorités grecques et des agents de

Frontex. Tandis que Malek Ossi a finalement réussi à gagner l'Europe, beaucoup d'autres échouent dans leur tentative d'atteindre les frontières extérieures de l'UE. Les récits de migrants refoulés par les polices des frontières sont innombrables. Certains cas attestent que les gardes-côtes grecs, en mer Égée, ont repoussé des canots pneumatiques remplis de réfugiés dans les eaux turques.

Ces refoulements sont contraires à la Convention européenne des droits de l'homme et à la Convention relative au statut des réfugiés de Genève, d'après lesquelles les réfugiés doivent pouvoir déposer une demande d'asile et ont droit à une procédure fondée sur le droit. En d'autres termes, les demandeurs d'asile doivent au minimum être entendus. Des organisa-

tions de défense du droit d'asile et des droits humains reprochent à Frontex de tolérer des pushback illégaux perpétrés par les forces de police nationales, voire d'y être mêlée. Une commission d'enquête du Parlement européen a ainsi demandé davantage de surveillance et de transparence.

Une obligation pour tous les États de Schengen

Le rôle de Frontex aux frontières de l'Europe a fait parler de lui l'automne dernier au Parlement fédéral. En tant que membre de l'espace Schengen, la Suisse contribue depuis 2011 à l'agence européenne de protection des frontières, et doit par conséquent cofinancer l'augmentation de son budget. Frontex prévoit de mettre sur pied une

Frontex, dont on voit ici une patrouille en action à la frontière gréco-turque, entend mettre sur pied une réserve de 10 000 agents. Photo Keystone



réserve de 10 000 agents d'ici 2027. Jusqu'ici, la Suisse a versé près de 14 millions de francs par année. Ce montant doit passer à 61 millions de francs par année d'ici 2027. Le PS et les Verts s'y sont opposés, arguant que Frontex entend constituer une véritable «armée» aux frontières pour isoler la «forteresse européenne». La majorité du Conseil national et du Conseil des États s'est toutefois avérée favorable à un engagement plus fort de la Suisse, avançant que notre pays profite, après tout, de la protection des frontières de l'espace Schengen.

Oui, les noyades en Méditerranée sont une «honte pour l'Europe», a déclaré le conseiller national vert libéral Beat Flach. Tout en soulignant que ce n'est pas la faute de Frontex, mais que l'agence est, au contraire, «un moyen d'éviter cela à l'avenir». Le conseiller fédéral Ueli Maurer a fait remarquer que la Suisse pourra mieux exiger le respect des droits fondamentaux si «elle fait front avec les autres». Son parti anti-européen, l'UDC, est toute-

fois divisé sur la question. Les uns saluent le renforcement du contrôle des frontières de Schengen contre la «migration économique», tandis que les autres préféreraient investir ces millions supplémentaires dans la protection des frontières suisses.

Contre la «militarisation des frontières»

Le peuple devra trancher, car une alliance d'environ 30 organisations a lancé un référendum. Les activistes de «Migrant Solidarity Network» s'opposent fondamentalement au régime de protection frontalier de l'UE, à leurs yeux «symbole de militarisation des frontières». Amnesty International n'est pas de leur côté. L'organisation de défense des droits humains plaide plutôt pour la consolidation des forces qui, au sein de l'UE, veulent obliger Frontex à «faire de la protection des migrants la priorité au lieu de faire peser une menace supplémentaire sur eux». Dans les faits, ce sont

surtout les pays d'Europe de l'Est qui opèrent des pushback à leurs frontières.

Le 15 mai, le peuple suisse ne votera pas sur le principe de la participation de la Suisse à la protection des frontières européennes. Néanmoins, le référendum pourrait avoir un impact sur la participation de la Suisse à l'espace Schengen, relève Fabio Wasserfallen, politologue à l'université de Berne. «Soit on fait partie de Schengen, soit on n'en fait pas partie, avec toutes les conséquences que cela implique.» Si, d'après lui, la Suisse ne doit pas s'attendre à une exclusion immédiate en cas de non du peuple, «elle serait cependant invitée à proposer rapidement une solution». Bruxelles pourrait s'irriter du fait que la Suisse ne soit plus vue comme une «partenaire fiable», explique Fabio Wasserfallen. Les relations déjà tendues entre les deux parties pourraient ainsi devenir encore plus compliquées.



Retour sur les votations du 13 février

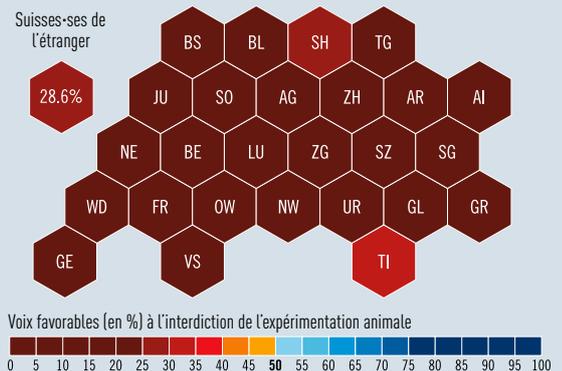
Oui à la restriction de la publicité pour le tabac:

Les enfants et les jeunes doivent être protégés contre la publicité pour les cigarettes. 57 % du peuple suisse et la majorité des cantons ont accepté l'initiative lancée par des organisations de santé.



Non à l'interdiction de l'expérimentation animale:

L'initiative populaire par laquelle un comité citoyen exigeait l'abandon radical de la recherche pharmaceutique telle que pratiquée aujourd'hui a été balayée par 79 % des votants et par tous les cantons.



Nouvel élan pour les accords bilatéraux

Depuis l'abandon des négociations sur un accord-cadre en mai 2021 (cf. Revue 4/2021), le gouvernement national suisse recherche de nouvelles possibilités de coopération avec l'UE. Le Conseil fédéral évoque un possible paquet d'accords. Les détails du nouvel agenda n'étaient pas encore connus à la clôture de la rédaction, à la mi-février, mais la volonté de poursuivre la voie bilatérale est évidente, bien que Bruxelles ait exclu cette option jusqu'ici. Des accords sectoriels sont visés, avec une reprise du droit européen réglementé pour chaque secteur.

La Suisse souhaite négocier des exceptions sur des questions de politique intérieure sensibles, comme la protection des salaires ou les prestations sociales pour les citoyens européens en Suisse. Pour Ignazio Cassis (PLR), président de la

Confédération et ministre des affaires étrangères, il s'agit de «sortir des questions purement techniques et institutionnelles», comme il l'a déclaré aux médias. «Un rapprochement institutionnel ne sera accepté que lorsque la politique et la société comprendront ce que la Suisse a matériellement à y gagner.»

Pour cela, a-t-il indiqué, une approche de négociation plus large est nécessaire, «dans laquelle les deux parties acceptent de faire des concessions». Il pourrait toutefois s'écouler encore un certain temps avant que Berne et Bruxelles ne tombent d'accord. Les inconvénients d'une mise à l'écart se font déjà sentir, notamment dans le secteur suisse de la recherche, qui a perdu son accès direct à de grands projets de formation et de recherche européens. (TP)

Aperçu des votations du 15 mai

Frontex:

En tant que membre de l'espace Schengen, la Suisse doit participer financièrement à l'augmentation des capacités de l'agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes. Des organisations de gauche ont lancé un référendum.

Don d'organes:

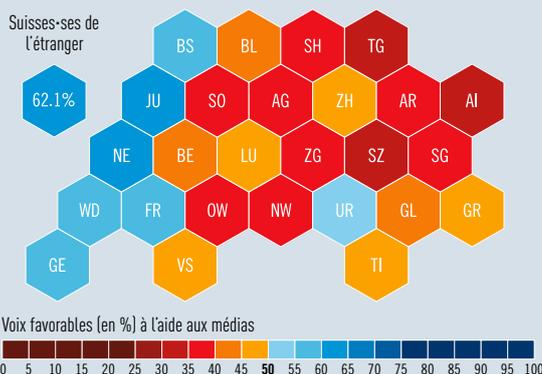
La modification de la loi sur la transplantation induit un changement de paradigme controversé. À l'avenir, serait considéré comme donneur qui-conque ne s'y serait pas explicitement opposé de son vivant. (cf. pp. 20 et 21)

Loi sur le cinéma:

Les plates-formes de streaming comme Netflix, Amazon ou Disney+ devront à l'avenir investir chaque année 4 % des recettes qu'elles réalisent en Suisse dans la création cinématographique suisse. Si elles ne s'y plient pas, elles devront s'acquitter d'une taxe, qui sera reversée au cinéma suisse indépendant. Les sections des jeunes du PLR, de l'UDC et du PVL s'y opposent. Ils craignent que les services de streaming augmentent le prix de leurs abonnements. (TP)

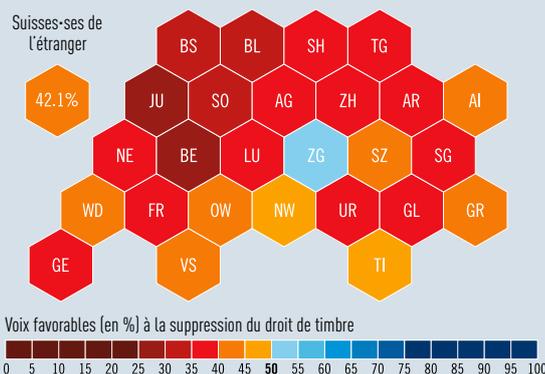
Non à l'aide aux médias:

Les journaux, médias en ligne et agences de presse ne bénéficieront pas d'un soutien financier public accru. Le peuple a refusé un paquet de mesures en faveur des médias à 55 % des voix.



Non à la suppression du droit de timbre:

Les entreprises devront continuer à verser un impôt sur leurs fonds propres. Le peuple a rejeté à 63 % le projet qui aurait engendré des pertes fiscales de 250 millions de francs chaque année. (TP)



Nouvelle réglementation sur le don d'organes: bénéfique ou excessive?

En Suisse, on manque de dons d'organes comme le cœur, le poumon ou le rein. C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement entendent changer le système. Dorénavant, serait considéré comme donneur quiconque ne s'y serait pas opposé de son vivant. Un référendum ayant été déposé, c'est le peuple qui aura le dernier mot en mai.

SUSANNE WENGER

Elles attendent, elles tremblent, elles espèrent: 1434 personnes se trouvaient à la fin de l'an dernier sur la liste d'attente de la fondation Swisstransplant pour recevoir un don d'organe. Pour 72 d'entre elles, le coup de fil espéré n'est pas arrivé à temps en 2021: elles sont décédées, faute d'avoir reçu l'organe qu'elles attendaient. La même année, 166 organes de personnes décédées ont été transplantés. C'est davantage qu'en 2020, mais la Suisse présente tout de même un faible taux de don en comparaison européenne. Il semble que cela n'est pas une affaire de mauvaise volonté: la majorité des sondés se disent favorables au don d'organes. Mais rares sont ceux à franchir le pas et à prendre leur carte de donneur. Pour mieux exploiter ce potentiel, le Conseil fédéral et le Parlement souhaitent changer le système.

Depuis 2007, c'est le principe du consentement explicite qui s'applique en Suisse. Cela signifie qu'après la mort cérébrale constatée par un médecin, un prélèvement d'organes n'est autorisé que si le défunt y a consenti de son vivant. À l'avenir, il est prévu que ça soit le contraire. Quiconque refuse de faire don de ses organes devra le déclarer.

Il s'agit là du principe du consentement présumé, tel que l'ont déjà mis en place plusieurs pays européens, dont la France, l'Italie, l'Autriche et l'Espagne. Il est frappant de constater que dans tous ces pays, on compte plus de donateurs qu'en Suisse. Des recherches récentes prouvent que le consentement présumé y est pour quelque chose, a souligné le Conseil fédéral dans son message au Parlement.

Ajout de garanties

Le gouvernement suisse s'est emparé du sujet lorsqu'en 2019, un comité romand a déposé l'initiative populaire «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes», qui demandait l'introduction du consentement présumé au sens strict. Cela allait toutefois trop loin pour le Conseil fédéral. Il a donc proposé au Parlement un contre-projet indirect modifiant la loi sur la transplantation en introduisant le consentement présumé, mais avec des garanties: les proches de la personne décédée devront être consultés. Si rien n'a été mis par écrit, ils seront interrogés au sujet de la volonté présumée du défunt. Si aucun proche n'est joignable, le

Dans un hôpital zurichois, une caisse réfrigérante contenant un cœur donné arrive en salle d'opération.

Photo Keystone



prélèvement d'organes restera interdit en cas de doute quant à la volonté du défunt.

Un travail d'explication actif est également prévu afin d'informer tous les groupes de la population du consentement présumé. En raison des ajouts effectués, on parle de consentement présumé au sens large. L'an dernier, le Parlement l'a approuvé à une large majorité. Sur ce, les initiants ont retiré leur initiative «sous conditions»: le retrait ne prendra effet qu'à l'entrée en vigueur du contre-projet indirect. Néanmoins, celui-ci sera tout de même soumis au choix du peuple, car un référendum a été déposé contre la modification de la loi en janvier 2022. Ses auteurs estiment qu'un débat sociétal est nécessaire.

«Consentement éclairé» exigé

Ce ne sont ni des partis, ni des associations qui ont lancé le référendum, mais des particuliers et des spécialistes de la santé, du droit et de l'éthique. L'une d'entre eux est Susanne Clauss, la coprésidente du comité référendaire. D'après la Bernoise, le don d'organes doit rester ce qu'il est: un don volontaire précédé d'une information complète. Sans consentement éclairé – un principe important en médecine –, le prélèvement d'organes doit, d'après elle, être interdit: «Si l'on ne possède pas la preuve indubitable que le défunt souhaitait faire don de ses organes, ce prélèvement est éthiquement indigne et discutable du point de vue du droit constitutionnel», déclare l'infirmière et sage-femme, qui dirige une maison de naissance.



«La pression sur les proches va s'accroître.»

SUSANNE CLAUSS,
COPRÉSIDENTE DU COMITÉ RÉFÉRENDARE

La plupart des opposants reconnaissent qu'un approvisionnement suffisant en organes est d'intérêt public. Ils doutent cependant que le consentement présumé permette d'atteindre cet objectif. Pour eux, l'État empiète ainsi excessivement sur la liberté individuelle, qui s'étend aussi à ce qu'il advient du corps après le décès. Si l'on confond silence et consentement, disent-ils, la protection du droit à l'autodétermination sur son propre corps risque de s'effriter.

«Intégrité corporelle préservée»

Susanne Clauss ne pense pas que le consentement présumé au sens large soulage les proches, comme on l'a entendu dans les débats parlementaires. Dans son métier, elle a souvent vu à quel point la décision sur le don d'organes les place

dans une situation tragique. Or, cette pression va encore s'accroître désormais : «la société attendra qu'on livre le corps de ses proches pour effectuer le prélèvement.» Le don d'organes en fin de vie est un sujet intime. Le débat ne suit pas seulement les lignes de la politique partisane, il est aussi empreint des valeurs et expériences de chacun. Susanne Clauss, opposante au projet, fait par exemple de la politique au parti socialiste de la ville de Bienne, alors qu'au Parle-



«Il y a assez de garde-fous.»

FRANZ GRÜTER, CONSEILLER NATIONAL
LUCERNOIS (UDC)

ment national, une majorité du PS a accepté le consentement présumé. On observe le même phénomène chez les partisans du projet. Le conseiller national lucernois Franz Grüter (UDC), par exemple, est favorable à la modification de la loi, tandis que son parti la rejette. «Il y a assez de garde-fous pour préserver l'intégrité corporelle des donneurs d'organes», note-t-il. De plus, on peut dire non à l'avance, ce que l'on est en droit d'attendre de la part de citoyens responsables. Et, avance-t-il encore, si le défunt ne s'est pas prononcé, ses proches peuvent toujours refuser le prélèvement s'ils pensent qu'il s'y serait opposé.

Du souci pour sa fille

La position de Franz Grüter est notamment due au fait qu'il est personnellement concerné par la question. L'entrepreneur informatique a en effet une fille de 26 ans, malade du cœur, qui a déjà subi six opérations. «Actuellement, elle va bien, relate-t-il, mais d'après les pronostics à long terme, elle aura sans doute un jour besoin du don d'un cœur». Quatre cœurs transplantés sur cinq en Suisse proviennent de l'étranger, note Franz Grüter. Le faible taux de don d'organes dans notre pays préoccupe ce père et politicien. Lui-même s'est inscrit sur la liste des donneurs d'organes. Il s'engagera dans la campagne de votation.

À côté du consentement présumé et du consentement explicite, il y aurait un troisième modèle: l'obligation de choisir. Ainsi, la population serait régulièrement conviée à se positionner face au don d'organes, par exemple lors d'une visite chez le médecin ou du renouvellement de la carte d'identité. La Commission suisse d'éthique dans le domaine de la médecine humaine recommande cette variante; l'Allemagne l'a adoptée récemment pour compléter le consentement explicite. Au Parlement suisse cependant, plusieurs initiatives dans ce sens ont échoué, au motif que la mise en œuvre serait trop compliquée.

Polémique au Kunsthaus de Zurich

Zurich voulait briller aux yeux du monde avec la nouvelle annexe de son musée d'art, réalisée par l'architecte David Chipperfield. Au lieu de cela, la ville s'embourbe dans une polémique autour d'œuvres d'art volées et du marchand d'armes Emil G. Bührle.

JÜRIG STEINER

Immense et magnifique: tels sont les deux adjectifs qui viennent à l'esprit de la présidente de la ville de Zurich, Corine Mauch, le jour d'automne 2021 où est inaugurée l'annexe du musée du Kunsthaus, réalisée par David Chipperfield. Elle exprime ainsi indirectement ce que la riche ville des bords de la Limmat a voulu faire en engageant l'architecte britannique pour agrandir son célèbre musée d'art, jusque-là plutôt modeste: devenir une métropole digne de ce nom et attirer un public mondain, friand d'art soigneusement mis en scène.

Avec son édifice, qui a coûté 206 millions de francs, David Chipperfield a sans conteste créé l'écrin idéal pour cela. Berne possède le centre Paul Klee, Bâle le musée de la Fondation Beyeler, tous deux construits par Renzo Piano. Mais à présent, Zurich les surpasse grâce à Chipperfield et fait du Kunsthaus un des plus grands musées d'Europe.

Cube imposant, espace lumineux

Le Kunsthaus se trouve dans le quartier très urbanisé des hautes écoles, près du centre-ville, qui descend en pente douce vers le lac, et c'est là qu'est venue s'insérer l'annexe, un immense bloc beige en calcaire du Jura. Bien que sa façade soit ajourée, l'édifice massifsuscite à lui seul la grogne d'une partie des Zurichois, qui y voient un monolithe tapé-à-l'œil, l'expression d'une vision élitiste de l'art. Ce qu'en revanche nul ou presque ne conteste, c'est que l'intérieur du cube est un espace lumineux, qui fait honneur aux œuvres d'art.

Or, c'est précisément parce que Zurich recherchait ainsi la lumière que la polémique qui a éclaté autour d'une



affaire longtemps étouffée est aussi violente. L'inauguration de l'annexe du Kunsthaus est en effet liée à un transfert délicat. Le musée public y accueille, sous la forme d'un prêt de longue durée, 170 tableaux de l'illustre collection de l'industriel zurichois Emil G. Bührle (1890-1956). Certaines œuvres étant des toiles de maître – signées par Van Gogh, Gauguin, Cézanne ou Renoir –, Zurich se hisserait presque au niveau de Paris, la capitale des impressionnistes. Si cette collection n'était pas liée au nom du marchand d'armes Emil G. Bührle...

Amateur d'art et exportateur d'armes



Emil G. Bührle (1890-1956): amateur d'art et fabricant d'armes.

Cela fait longtemps que l'incroyable histoire d'Emil G. Bührle fait l'objet d'une étude critique. L'Allemand avait été envoyé à Zurich en 1924 afin de développer sur sol neutre un canon de défense anti-aérienne pour la fabrique de machines-outils Oerlikon. Il ne pouvait pas le faire en Allemagne, car le traité de paix de Versailles interdisait aux Allemands de reconstituer leur industrie d'armement. Bührle fit rapidement de la fabrique Oerlikon, la plus grande productrice de matériel de guerre de Suisse, et devint lui-même la plus grande fortune du pays. Naturalisé



suisse en 1937, Bührle entretenait des relations d'affaires de premier ordre jusque dans les plus hautes sphères de l'Allemagne nazie. Après 1945, il se montra assez flexible pour adapter son modèle d'affaires aux conditions de la guerre froide. Et pour livrer des armes dans toutes les régions en crise du monde, pas toujours de manière légale, comme cela a été démontré.

L'ancien étudiant en art désormais riche décida d'investir sa fortune notamment dans l'art. Il se servit généreusement sur le marché de l'après-guerre, où l'on trouvait d'innombrables œuvres ayant appartenu à des galeristes et collectionneurs juifs spoliés. Il flotte par conséquent un soupçon d'art volé sur cette collection. Bührle avait assuré la solidité de ses liens avec les élites zurichoises amatrices d'art en finançant une première extension du Kunsthaus.

Une collection dans l'ombre

Après son décès subit en 1956, l'impressionnante collection d'Emil G. Bührle, administrée par une fondation qui porte son nom, végéta dans l'ombre pendant des décennies dans une villa privée de la périphérie zurichoise. Ce n'est qu'en 2008, à l'occasion d'un cambriolage dans la villa insuffisam-

L'édifice de David Chipperfield, un cube imposant avec une façade ajourée par des lamelles ultra-fines. Photo Keystone

ment protégée, que le grand public a pris conscience de la valeur inestimable et inassurable de ces tableaux, qui se chiffrent en millions.

En 2012, les citoyens zurichois se sont prononcés en faveur du cofinancement public de la nouvelle annexe du Kunsthaus pour une valeur de 75 millions de francs. On savait déjà que la collection controversée d'Emil G. Bührle y prendrait place, mais on en parlait peu.

Un musée contaminé?

En mars 2022, il y aura exactement 20 ans que la Commission Bergier a présenté son rapport final sur les valeurs patrimoniales arrivées en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Le travail des historiens a rendu le public suisse nettement plus sensible aux implications des crimes nazis. On se demande donc d'autant plus pourquoi Zurich, alors même que les tableaux sont déjà accrochés dans l'annexe du Kunsthaus, ne se retrouve que maintenant au cœur d'une polémique sur l'origine de la collection Bührle.

L'historien Erich Keller avance à cela une explication intéressante, qu'il présente dans un livre passionnant, «Das kontaminierte Museum» [Le musée contaminé], dans le-



Corine Mauch:
«Le débat autour de la collection Bührle nous fait du bien.»



«Le garçon au gilet rouge», de Paul Cézanne, est l'une des pièces maîtresses de la collection Bührle. Le tableau a été volé en 2008, puis mis en sécurité à Belgrade. Il est aujourd'hui exposé au Kunstmuseum de Zurich. Photo Keystone

quel il dévoile les liens étroits entre la collection Bührle, le gouvernement de gauche de la ville de Zurich et le musée du Kunsthaus. Il y critique le fait que la réflexion responsable qui s'imposait autour de cette collection ait été sacrifiée sur l'autel de la politique locale – à savoir la volonté de faire de Zurich une métropole de l'art. D'après l'historien, l'objectif était de détacher la collection de celui qui l'avait constituée afin que les œuvres qu'elle contient ne représentent plus la fabrication ou le commerce des armes, mais l'aura culturelle de Zurich.

Cette hypothèse explique par exemple, selon Erich Keller, l'insuffisance des recherches effectuées sur la provenance des tableaux de la collection Bührle. S'est-on vraiment assuré qu'elle ne contient aucune toile acquise par spoliation? En réalité, le directeur de la collection aurait dû s'en charger, ce qui a poussé d'anciens membres de la Commission Bergier à exiger une enquête indépendante à ce sujet.

Zurich est ainsi bien loin, par exemple, du Kunstmuseum de Berne, auquel le marchand d'art Cornelius Gurlitt, décédé en 2014, a légué la collection de son père Hildebrand, un marchand d'art nazi. Berne a lancé une recherche indépendante sur la provenance des œuvres et mis en place une stratégie offensive de restitution, ce qui était sans doute plus facile à faire dans le cas de l'étranger Gurlitt que dans celui de Bührle, étroitement lié à l'élite zurichoise.

Au cœur du scandale, Zurich semble toutefois évoluer. Corine Mauch a annoncé que la ville avait demandé à la fondation Bührle de veiller à ce que la présentation des œuvres dans l'annexe du Kunsthaus soit accompagnée du contexte nécessaire. «Le débat autour de la collection Bührle nous fait du bien, même s'il nous fait mal», a-t-elle déclaré à la «Neue Zürcher Zeitung».

La collection Bührle (en allemand): [revue.link/buehrle](https://www.kunstmuseum.ch/fr/la-collection-buehrle)

La collection Bührle (en anglais): [revue.link/artcollector](https://www.kunstmuseum.ch/en/art-collector)

Erich Keller, «Das kontaminierte Museum»: [revue.link/keller](https://www.kunstmuseum.ch/fr/erich-keller)

Couples se mariant, sommets oscillants

19,2

En Suisse, l'année 2022 a débuté par des records météorologiques dont on ne sait plus très bien s'il faut se réjouir. Ainsi, le 1er janvier, le thermomètre est monté à 19,2 °C dans la commune alpine de Poschiavo (GR). Cela n'est pas franchement glacial. Le mois de janvier a été en moyenne plus chaud dans 13 des 14 stations suisses de mesure.

22.2.22

En Suisse, on préfère se marier en été qu'en hiver. Le mois de février de cette année est donc tout à fait inhabituel. Mais cela n'est pas dû à la clémence de la météo. C'est plutôt une date pleine de deux qui a incité de nombreux duos à s'unir: le 22.2.22, presque toutes les salles de mariage étaient réservées. Espérons que cette date facile à retenir ne soit pas le seul motif de ces unions.

6,2

Le livre est mort. Mais la statistique dit le contraire: en 2021, le chiffre d'affaires des librairies a augmenté pour la troisième année consécutive. La vente de livres a grimpé de 5 %, le rayon littérature faisant même un bond de 6,2 %. En Suisse alémanique, six auteurs suisses figurent au top ten: Donna Leon, Benedict Wells, Christine Brand, Joël Dicker, Arno Camenisch et Silvia Götschi.

9'000'000'000

9 milliards de cigarettes sont fumées chaque année en Suisse. Et on a récemment observé de puissants signaux de fumée: depuis le début de la pandémie, la consommation de cigarettes et de tabac est repartie à la hausse pour la première fois depuis dix ans. Les ventes ont augmenté de 4 %. Les experts notent que cela est dû, entre autres, à l'habitude prise de télétravailler.

2

Les chiffres de cette rubrique traduisent souvent des changements. Mais tournons-nous cette fois vers l'immuable et massif Cervin. Le hic est que là aussi, les chercheurs ont découvert des nouveautés. Le sommet alpin est sans cesse en mouvement, oscillant de quelques micromètres toutes les deux secondes, mû par des vagues sismiques dans la terre. Le sommet bouge dix fois plus que le pied de la montagne. Un peu comme la cime d'un arbre.

« J'ai aussi pu améliorer mes connaissances linguistiques »

Le jeune Suisse de l'étranger Pol Giralt a grandi en Espagne où il était élève à l'école suisse de Barcelone, comme déjà son père et sa grand-mère avant lui. Lors des dernières longues vacances d'été, il a visité la Suisse et travaillé dans une ferme.

INTERVIEW: RUTH VON GUNTEN, EDUCATIONSUISSE

Agriviva existe depuis plus de 75 ans. L'organisation souhaite créer un pont entre la ville et la campagne et les différentes cultures en proposant des séjours de plusieurs semaines à des jeunes du monde entier. En échange du gîte et du couvert et d'un peu d'argent de poche, on aide une famille de paysans dans ses travaux quotidiens. Idéal pour tous ceux qui aiment être actifs, vivre dans la nature, qui souhaitent rencontrer une nouvelle famille et découvrir la vie dans une ferme suisse.

Pol Giralt, où avez-vous entendu parler de l'organisation suisse Agriviva ?

Mon père a lu dans la «Revue Suisse» un article d'educationsuisse sur le thème «Acquérir une expérience professionnelle en Suisse». Agriviva y était également mentionnée. Travailler dans une ferme m'a semblé être une bonne idée et je voulais absolument tenter l'expérience. Sur le site Internet d'Agriviva, j'ai trouvé toutes les informations nécessaires et c'est ainsi que je me suis inscrit.

Comment avez-vous apprécié votre séjour à la ferme en Suisse ?

J'ai passé un mois entier dans une ferme de la commune de Bözberg, en Argovie, et j'ai vécu beaucoup de choses. Cela m'a beaucoup plu, même si le travail était parfois fatigant.

Décrivez votre journée type à la ferme.

Je me levais à 7 heures et je prenais un copieux petit-déjeuner avec la famille. À 8 heures, nous allions déjà dans le champ pour cueillir des cerises. Chaque jour, une quinzaine de personnes participaient au travail, mais



Pol Giralt: «Voir par soi-même le travail dur qui est réalisé nous apprend à avoir du respect pour les paysans».

Photo droits réservés

parfois nous étions une trentaine. Les cerisiers font environ quatre mètres de haut. Nous montions donc sur des échelles ou cueillions depuis le sol plus de 500 kilos de fruits par jour. Après la pause de midi, j'aidais soit encore une fois à la cueillette des cerises, soit à l'étable pour traire les vaches.

Y a-t-il eu des problèmes de langue ou de compréhension ?

J'ai appris l'allemand à l'école suisse de Barcelone et à la maison avec ma grand-mère. Il y avait donc peu de malentendus. La famille d'agriculteurs savait que je ne comprenais pas le suisse allemand. De plus, il y avait aussi quelques collaborateurs venant d'Allemagne. Nous avons donc toujours parlé allemand. Cela m'a aussi permis d'améliorer mes connaissances linguistiques.

Qu'est-ce qui vous a le plus plu à la ferme ?

C'était très intéressant de rencontrer beaucoup de nouvelles personnes et de découvrir différentes cultures. C'était également intéressant de voir comment les agriculteurs commercialisent les fruits et de suivre le parcours des cerises depuis le champ jusqu'au supermarché.

Allez-vous revenir en Suisse pour travailler à nouveau dans une ferme ?

J'aimerais bien retourner dans une famille d'agriculteurs dès l'année prochaine. Mais en septembre dernier, j'ai commencé des études d'ingénieur en chimie à l'Universitat Politècnica de Catalunya - UPC. Je ne sais donc pas si j'aurai assez de temps pour Agriviva.

Recommanderiez-vous à vos amis de séjourner dans une famille d'agriculteurs ?

Oui, bien sûr, et pas seulement à mes amis! Je conseille à tous les jeunes de venir aider une fois dans une ferme. Non seulement c'est une expérience formidable, mais on apprend aussi de nouvelles choses. Voir soi-même le travail dur qui est réalisé pour que nous ayons chaque jour de la nourriture nous apprend à avoir du respect pour les paysans.

Educationsuisse offre aux jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger des conseils spécifiques autour de la thématique «formation en Suisse».



educationsuisse, Formation en Suisse,
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
Tél +41 31 356 61 04 ; info@educationsuisse.ch;
www.educationsuisse.ch

Souscrire une assurance-maladie à son retour en Suisse

Question: Je pensais qu'à mon retour en Suisse, je serais automatiquement – c'est-à-dire d'office – assuré contre la maladie puisque l'assurance est obligatoire. Personne ne m'a dit qu'il fallait que je fasse les démarches moi-même. À partir de quand puis-je souscrire une assurance-maladie?

Réponse: Non, vous n'êtes pas automatiquement assuré contre la maladie. Cependant, dès que vous êtes à nouveau domicilié en Suisse, vous pouvez et devez souscrire une assurance de base, qui possède généralement une validité rétroactive à compter de la date de votre inscription auprès de votre commune de domicile (c'est-à-dire dès que vous avez votre domicile civil légal en Suisse).

L'assurance-maladie est obligatoire pour toutes les personnes vivant en Suisse. Les assureurs-maladie sont par conséquent tenus d'accepter dans l'assurance de base toute personne domiciliée en Suisse, quels que soient son âge et son état de santé. Vous pouvez également choisir librement votre caisse-maladie parmi les assureurs autorisés. La loi régit les prestations couvertes par l'assurance de base.

Les caisses-maladie n'ont pas le droit de refuser d'accepter dans l'assurance de base les Suisses de l'étranger qui reviennent s'installer en Suisse, ni d'émettre des réserves (par exemple en raison de maladies existantes). L'assurance-maladie doit être souscrite dans les trois mois suivant la prise de domicile en Suisse. Elle est conclue de manière rétroactive, à la date de la prise de domicile.

Certaines personnes sont exemptées de l'obligation de s'assurer en Suisse. En font partie notamment les retraités qui touchent une rente d'un pays européen et non une rente suisse, ainsi que les personnes qui effectuent un séjour en Suisse à des fins de formation et qui disposent de la même couverture d'assurance que celle offerte par l'assurance de base suisse.

L'assurance-maladie est conclue séparément pour chaque membre de la famille (parents et enfants). Tous les assurés payent une prime, qui peut varier d'une caisse-maladie à l'autre. Les prestations de l'assurance de base sont en revanche les mêmes pour tous. Cela vaut donc la peine de comparer les primes! L'Office fédéral de la santé publique propose une comparaison des primes en ligne sur www.priminfo.ch.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE



Montage photo: Thomas Schneider

Le 2e Congrès des jeunes Suisses de l'étranger mise sur le vert

L'Organisation des Suisses de l'étranger en collaboration avec le parlement des jeunes Suisses de l'étranger (YPSA) organisera l'été prochain le deuxième Congrès pour les jeunes Suisses de l'étranger.

En juillet 2021, le premier Congrès pour les jeunes Suisses de l'étranger a vu le jour avec succès. En effet, les jeunes Suisses de l'étranger ont eu, pour la première fois, leur propre congrès. Organisé conjointement avec le parlement des jeunes Suisses de l'étranger (YPSA), il s'est déroulé en ligne. Un programme haut en couleur intégrant des thèmes passionnants, comme la politique, la formation, le travail et la culture suisse, leur a été présenté. Le format virtuel du congrès a permis à une cinquantaine de jeunes de 23 pays – de la France à l'Australie en passant par le Sri Lanka et le Chili – d'échanger leurs points de vue.

L'expérience fut encourageante et sera réitérée le 13 juillet prochain avec pour thème principal la « Suisse verte ». Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 16 mai 2022 sur notre site internet. Prochainement, vous y trouverez également de plus amples informations ainsi que le programme: www.swisscommunity.org. (MB)

Organisation des Suisses de l'étranger,
Service des jeunes, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
Téléphone +41 31 356 61 24
e-mail : youth@swisscommunity.org
www.swisscommunity.org

Le processus de contrôle de vie est désormais automatisé pour une grande partie des bénéficiaires de rentes AVS/AI

La Caisse suisse de compensation améliore le processus de contrôle de vie par des échanges automatisés. Cela simplifiera les démarches pour une grande partie des ressortissants suisses qui perçoivent une rente AVS/AI.

Jusqu'ici, tous les assurés au bénéfice d'une prestation de l'AVS/AI devaient envoyer à intervalles réguliers un certificat de vie à la Caisse suisse de compensation (CSC) pour garantir le versement ininterrompu de leur rente. Ce processus, contraignant tant pour la CSC que pour les assurés, est simplifié dès cette année par la mise en place d'échanges automatisés entre les diverses administrations, y compris le DFAE.

Concrètement, cela signifie que les ressortissants suisses établis à l'étranger et dûment inscrits auprès de la représentation suisse de leur pays de domicile ne recevront en principe plus de demande de certificat de vie, car ces informations seront directement communiquées à la CSC par le registre des Suisses de l'étranger.

Les ressortissants suisses qui ne sont pas annoncés auprès des représentations diplomatiques ou consulaires continueront quant à eux de recevoir les demandes de certificat de vie. Dans ce cas, ils devront alors, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, remplir et faire attester ce document afin d'éviter toute mise en suspens de leur rente.

Veillez noter que le nouveau processus s'applique dès l'année 2022 et que les personnes qui n'ont pas encore retourné leur certificat de vie pour l'année 2021 restent tenues de le faire.

Ce nouveau processus simplifié ne modifie cependant pas l'obligation d'informer directement la caisse de toute modification de sa situation personnelle, telle qu'un changement d'adresse, d'état civil, etc.

Au début de 2022, la CSC a, en outre, lancé une campagne d'information qui s'échelonne sur toute l'année. Chaque assuré sera ainsi informé personnellement au moment où il recevait habituellement son formulaire d'attestation de vie. (CDC)

Annoncer un changement: <http://revue.link/contactzas>

Ne manquez pas le délai légal

Pour les couples de même sexe qui se sont mariés à l'étranger avant le 1er juillet 2022 et qui n'ont pas conclu de convention sur les biens ou de contrat de mariage, l'acceptation du «mariage pour tous» (cf. «Revue» 1/2022) a des effets rétroactifs sur le régime matrimonial. En application du droit suisse, les époux sont rétroactivement soumis, en vertu de la loi, au régime de la participation aux acquêts au lieu de la séparation de biens. Pour cette raison, chaque époux peut signifier par écrit à son conjoint d'ici au 30 juin 2022 qu'il souhaite maintenir le régime en vigueur jusque-là. La déclaration doit être signée de sa main. (BJ)

Votations fédérales

Le Conseil fédéral décide des objets au moins quatre mois à l'avance.

Toutes les informations sur les thèmes soumis à votation (brochure explicative, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, etc.) sont disponibles sur www.admin.ch/votations ou sur l'application «VoteInfo» de la Chancellerie fédérale.

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre trois objets fédéraux au vote du peuple le 15 mai 2022

- Modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin);
- Modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation);
- Arrêté fédéral du 1er octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen).

Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, les initiatives populaires suivantes ont été lancées (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

- Initiative populaire fédérale 'Pour un jour de réflexion avant tout avortement (initiative la nuit porte conseil)' (21.06.2023)
- Initiative populaire fédérale 'Pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus (initiative sauver les bébés viables)' (21.06.2023)
- Initiative populaire fédérale 'Le peuple et les cantons décident des lois fédérales déclarées urgentes!' (25.07.2023)

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE:
 Direction Consulaire
 Innovation et Partenariats
 Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse
www.dfae.admin.ch, mail: kdip@eda.admin.ch

Le DFAE est là pour vous – mais pas en toute situation !

Vous voyagez ou vivez à l'étranger ? Vous prenez votre retraite au soleil ? Votre tour du monde vous mène dans des contrées isolées ? Le Département fédéral des affaires étrangères est là pour vous soutenir en cas de problème ; pour autant que vous ayez fait tout ce que l'on peut raisonnablement attendre de vous pour vous prémunir.

Parmi les tâches dévolues au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) figure en bonne place le soutien apporté aux citoyennes et citoyens suisses voyageant ou installés à l'étranger. Considérant les près de 800'000 Suissesses et Suisses de l'étranger ou les millions de voyages effectués annuellement hors de nos frontières, il est évident que nos représentations consulaires sont quotidiennement mises à contribution afin d'apporter un soutien à nos concitoyennes et concitoyens. Cet engagement revêt une dimension administrative, au même titre qu'une administration communale, mais concerne également le soutien lié à des difficultés ou des situations nécessitant une protection particulière.

Mais attention, ce soutien n'est pas absolu et en bénéficier n'est pas un droit: petit rappel des principes de responsabilité individuelle et de subsidiarité dans le domaine consulaire.

Le principe ancré dans la Constitution fédérale que « toute personne est responsable d'elle-même » trouve son corollaire dans les dispositions régissant le travail consulaire. En effet, « toute personne qui prépare et réalise un séjour à l'étranger engage sa responsabilité » ; cela signifie qu'un comportement insouciant ou téméraire ainsi que l'absence de préparation adéquate limitent l'accès aux prestations ou à la protection offertes. Selon le principe de subsidiarité, régissant également les questions de protection consulaire, ce n'est qu'au cas où une personne ne trouve pas de voie pour s'aider elle-même qu'une action du DFAE est envisageable. Il faut cepen-

dant souligner qu'aucun droit n'existe à ce sujet.

Il appartient donc à chaque citoyenne et citoyen suisse à l'étranger de faire le nécessaire pour éviter de se retrouver dans une situation difficile et, si cela devait être le cas, de chercher des solutions par soi-même. Chacune et chacun dispose cependant de nombreux instruments mis à disposition par le DFAE.

Pour les (futurs) Suisses de l'étranger, le premier réflexe à avoir est de s'annoncer auprès de la représentation compétente. Cette annonce conditionne l'inscription au registre des Suisses de l'étranger et l'accès aux prestations consulaires. Que cela soit sur place ou en phase de préparation

du voyage, il y a lieu de se référer aux nombreuses informations et aux conseils publiés sur le site Internet du DFAE. Ces informations, consultables directement depuis la page d'accueil du site du DFAE (rubrique Vivre et travailler à l'étranger > Préparation d'un séjour à l'étranger, émigration et migration de retour) concernent les différentes phases d'une émigration ou d'un retour en Suisse et donnent de nombreux conseils utiles.

Quant aux voyageurs, ils doivent consulter les conseils aux voyageurs ainsi qu'enregistrer leurs voyages sur le système Travel Admin, via l'application mobile ou en ligne, et respecter les recommandations ainsi reçues. L'application Travel Admin contient

Il vous appartient de faire le nécessaire pour éviter les ennuis, car chaque personne est responsable d'elle-même.

Foto Chunip Wong, iStock



par ailleurs de nombreuses informations utiles pour préparer les voyages, sous forme de checklists, complétées par le site Internet du DFAE (rubrique Conseils aux voyageurs & représentations).

Au besoin, et si ces principes de responsabilité individuelle et de subsidiarité ont bien été respectés, le soutien du DFAE pourra être offert, de manière individuelle ou même collective, comme l'a démontré l'importante action de rapatriement du printemps 2020, dans le cadre de la crise Covid-19.

¹⁾ Art. 6 - Constitution fédérale de la Confédération suisse

²⁾ Art. 5 - Loi fédérale sur les Suisses de l'étranger



Le DFAE est là pour vous!

Le DFAE vous fournit des conseils et de l'aide 7j/7 et 24h/24 via la «helpline DFAE», qui fait office de guichet unique pour toutes vos questions sur les services consulaires. Il vous fournit les services consulaires les plus variés par l'intermédiaire de son réseau international de représentations, qui est également en contact avec la communauté des Suisses de l'étranger et favorise les échanges mutuels. Il publie des informations importantes comme les conseils aux voyageurs via les canaux de communication usuels et l'application Travel Admin. En cas d'urgence, le DFAE peut, en outre, vous fournir une protection consulaire.



Le principe de la responsabilité individuelle

Prudence toutefois: la loi sur les Suisses de l'étranger se fonde sur le principe fondamental de la responsabilité individuelle, qui se trouve également dans la Constitution fédérale de la Confédération suisse. Ainsi, toute personne qui prépare et réalise un séjour à l'étranger ou qui exerce une activité à l'étranger engage sa propre responsabilité. Cela ne signifie pas que la Confédération abandonne ses concitoyens qui se trouvent dans une situation d'urgence à l'étranger. Mais son aide n'est que subsidiaire et n'entre en considération que si ceux-ci ont épuisé auparavant tous les moyens à leur disposition pour s'en sortir.



Résoudre les difficultés par ses propres moyens

Selon la loi sur les Suisses de l'étranger, la Confédération peut soutenir des personnes physiques et morales à l'étranger qui ne sont pas en mesure ou qui ne peuvent raisonnablement pas être tenues d'assumer seules, ou avec l'aide de tiers, la défense de leurs intérêts. La Confédération attend donc que quiconque prépare et réalise un séjour à l'étranger ou exerce une activité à l'étranger fasse preuve de responsabilité, s'informe, adopte un comportement adéquat face aux risques et conforme à la loi et tente de résoudre les difficultés qui apparaissent par ses propres moyens ou avec l'aide de tiers.



Aide sociale et protection consulaire

Dans certaines conditions, la Confédération peut protéger les Suisses de l'étranger qui risquent de tomber dans l'indigence et leur fournir une aide sociale. Elle peut également accorder aux citoyens suisses une protection consulaire à l'étranger. L'aide sociale et la protection consulaire répondent cependant au principe de subsidiarité: la Confédération ne fournit de l'aide que lorsque les personnes concernées ne peuvent pas subvenir à leur entretien par leurs propres moyens ou par une aide de source privée ou étatique, ou ne peuvent pas raisonnablement être tenues de défendre leurs intérêts seules ou avec l'aide de tiers.



Quand la Confédération n'intervient pas

Même si les citoyens assument leur responsabilité individuelle et si le principe de subsidiarité est respecté, la loi sur les Suisses de l'étranger ne prévoit aucun droit à la protection consulaire. Ainsi, la Confédération peut refuser ou limiter une prestation d'aide, notamment dans les cas où cette aide pourrait être préjudiciable à ses intérêts extérieurs, ou si d'autres personnes seraient mises en danger du fait de cette aide ou si la personne concernée a fait preuve de négligence ou a abusé des prestations d'aide par le passé. Sont réservés cependant les cas où la vie ou l'intégrité physique de la personne sont menacées.

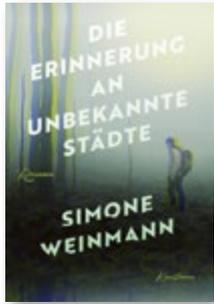


Les services consulaires ont un prix

Les personnes ayant fait appel à un service consulaire doivent rembourser les frais occasionnés à la Confédération et lui verser d'éventuels émoluments. Elles doivent aussi rembourser les frais occasionnés lorsque la Confédération a fourni la prestation sans requête de leur part mais selon leur volonté présumée et dans leur intérêt. Des émoluments ou un remboursement peuvent être remis partiellement ou en totalité si la personne assujettie est indigente ou pour d'autres motifs importants. Dans ce cas, la Confédération doit cependant s'assurer que la personne concernée n'a pas fait preuve de négligence.



Une vie sans électricité



SIMONE WEINMANN:
«Die Erinnerung an unbekannte Städte.»
(non traduit en français).
Éditions Kunstmann 2021.
272 pages, 35 francs.

2030: le ciel s'assombrit d'un coup, le courant est coupé, les infrastructures s'effondrent. Et le monde retourne à une obscurité préindustrielle. C'était il y a 15 ans. Depuis, l'humanité s'est faite à ce sombre quotidien.

Dans sa dystopie intitulée «Die Erinnerung an unbekannte Städte» [Le souvenir de villes inconnues], Simone Weinmann dépeint l'atmosphère pesante d'un temps après la pénurie d'électricité, après le désastre climatique, après l'effondrement de la technologie. La catastrophe a frappé l'humanité de façon immédiate et a, pour ainsi dire, oblitéré ce qui existait l'instant d'avant. Ludwig, professeur et ancien programmeur, tente de continuer à

enseigner aux élèves de son village des matières devenues inutiles comme les mathématiques ou la grammaire, comme s'il y avait un avenir pour cela. Il s'attire ainsi les foudres de ceux qui recherchent leur salut dans une religiosité aux allures sectaires. Dieu sera leur seul juge. Mais Nathanael n'a rien à faire de cela, il veut devenir médecin. Il quitte donc la sévérité de ses parents, accompagné par Vanessa, qui veut s'éloigner de sa famille fracturée. Tous deux rêvent du tunnel légendaire qui, par-delà les montagnes, mènerait vers la chaleur. Ludwig est chargé par les parents de les ramener à la maison.

Il existe de nombreux romans dystopiques. George Orwell et Aldous Huxley ont signé les plus connus. Simone Weinmann s'inscrit dans leur lignée, tout en trouvant son propre langage. Elle ne s'intéresse pas, comme dans le «1984» d'Orwell, à la question du pouvoir, du contrôle et de la résistance. Elle déploie plutôt avec patience et une belle force d'évocation un espace où les humains doivent s'organiser eux-mêmes, avec des moyens primitifs et sans la protection d'un gouvernement. Par une atmosphère qui sonne juste et des détails subtils, elle décrit à quoi pourrait ressembler une vie sans électricité et nous fait croire à ce qui pousse certains, comme Nathanael, Vanessa et Ludwig, à s'en aller. Ils ne se rebellent pas – contre quoi le feraient-ils? –, mais tentent simplement de trouver le bonheur par leur propre chemin. La vision du futur de Simone Weinmann n'est ni totalitaire ni violente, mais anarchiste et misérable. Les débris et les déchets en bordure de route rappellent l'ancien monde. Que perdons-nous quand la culture et la civilisation s'écroulent?, se demande l'écrivaine. Les trois fugitifs livrent une réponse à cette question. Nous perdons tout, sauf peut-être l'ultime espoir. Sera-t-il comblé? Simone Weinmann se garde judicieusement de le révéler.

Simone Weinmann est astrophysicienne et vit à Zurich. Il s'agit là de son premier roman.

BEAT MAZENAUER

Une passion taillée sur mesure



ZIAN:
«Burden».
Sony, 2022.

Il a surgi du néant et, d'un jour à l'autre, a sorti l'un des plus grands tubes suisses de l'an dernier. Le morceau s'appelait «Show You», et le chanteur se nomme Zian. Mais qui est ce nouveau venu dont personne n'avait entendu parler auparavant?

Zian a 28 ans et vit à Bâle sous son vrai nom, Tizian Hugenschmidt. Enfant, il jouait du tambour au carnaval, puis est passé à la batterie, à la guitare et au piano. Zian a découvert la musique pour ainsi dire tout seul dans son coin. Il écoutait du rock, du metal et du rap en dialecte, comme les autres adolescents, et ne s'est mis à apprécier la pop qu'avec le temps.

Mais ensuite, tout est allé très vite. Sous l'aile d'un management professionnel et du grand label Sony, Zian a publié en collaboration avec Henrik Amschler, producteur dans l'air du temps, sa première chanson «Show You». C'était une ballade impressionnante, portée par des claviers et une bonne dose de pathos, de laquelle émergeait toutefois la voix exceptionnellement expressive du chanteur. Les résultats ne se sont pas fait attendre: «Show You» est resté cinq mois au hit-parade suisse et a braqué tous les projecteurs sur le Bâlois.

Le chanteur franchit à présent une nouvelle étape avec brio en sortant son premier album «Burden». Également produit par Henrik Amschler, l'opus séduit par un son atmosphérique respirant, généreusement nappé de synthétiseurs, de claviers et de boîtes à rythmes. Cette enveloppe musicale urbaine, mais aussi le chant de Zian, tiennent la promesse de l'an dernier. La passion qu'on décèle dans sa voix est authentique, elle donne du poids aux textes réfléchis, parfois profondément tristes, de l'artiste. «Burden», qui signifie «fardeau» en français, traduit de lourds moments d'angoisse, de sacrifice et de perte, des interrogations existentielles qu'on a quand on est jeune, avec toute l'emphase et les grands sentiments que cela implique.

L'album pourrait paraître surproduit et sembler vouloir viser avec trop d'évidence un large et jeune public mainstream. Il n'en reste pas moins que Zian, après «Burden», ne disparaîtra pas aussi rapidement qu'il est sorti du néant il y a un an.

MARKO LEHTINEN

Pierin Vincenz



La santé de la Suisse est-elle en lien avec la santé des banques ? Si oui, il y a lieu de s'inquiéter, car les plus grandes banques helvétiques semblent touchées par un mal mystérieux. Ce syndrome entraîne la chute de leurs dirigeants. Au début de la liste, les noms sont exotiques. En 2020, Tidjane Thiam, le directeur général de Credit Suisse est contraint de présenter sa démission sur fond de filatures commandées par son propre employeur. En janvier, exit António Horta-Osório, président de la même banque. Le banquier est viré pour s'être moqué des règles sanitaires. Pas possible en Suisse ! Voici venu le tour d'un golden boy grison, Pierin Vincenz, crédité pour avoir fait passer la banque des paysans Raiffeisen au titre de «Too big to fail».

Tout le monde semble trouver Pierin sympathique. La presse raconte d'un ton amusé ses virées dans des strip-clubs aux frais de la princesse. L'homme aurait démoli une chambre d'hôtel lors d'une nuit agitée avec une call girl. On pensait que la banque était un univers gris. C'est plutôt rock'n'roll. Mais bon, fini de rire. Le procès de l'ancien directeur de la Raiffeisen et de ses acolytes s'est ouvert le 25 janvier à Zurich. Pierin Vincenz et Beat Stocker étaient les deux principaux prévenus. Au menu : des accusations d'escroquerie par métier, de gestion déloyale, de faux dans les titres et de corruption passive. Peu importe le jugement, le Grison ne reviendra pas aux commandes.

Au final, quel pourrait bien être le coût de cette instabilité au sein de l'establishment bancaire ? Nul ne le sait. Un chiffre : depuis 2008, Credit Suisse aurait payé plus de 15 milliards de dollars aux États-Unis seulement en frais juridiques et en amendes, selon des estimations citées par le journal «Le Temps». Le moment est peut-être venu d'un «ag-giornamento», comme on dit en langage bancaire.

STÉPHANE HERZOG

La hausse de l'âge de la retraite est très controversée

Pour consolider le système suisse des retraites (AVS), le Conseil fédéral et la majorité du Parlement entendent augmenter la taxe sur la valeur ajoutée et relever l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Ce dernier point est vivement controversé, d'autant plus que d'autres étapes de relèvement sont prévues. Il est désormais clair qu'une votation populaire aura lieu sur la nouvelle réforme de l'AVS: en très peu de temps, une large alliance est parvenue à rassembler suffisamment de signatures pour imposer un référendum. Le peuple suisse se prononcera sur le sujet vraisemblablement à l'automne 2022. (MUL)

Le PLR redécouvre l'énergie atomique

Lors de son assemblée des délégués, le parti libéral-radical (PLR) a déclaré être favorable à de nouvelles centrales nucléaires, à quelques conditions toutefois. Le nouveau président du parti, Thierry Burkhardt, a souligné que le PLR ne réclamait pas la construction rapide de nouvelles centrales, mais qu'il fallait tout d'abord réunir les conditions pour la construction de centrales de dernière génération. Le PLR intègre ainsi à sa politique énergétique une technologie pas encore disponible. Malgré le manque d'éléments concrets, cette décision équivaut à un changement de cap pour le parti. Son ancienne présidente, Petra Gössi, tenait encore la sortie du nucléaire pour acquise. (MUL)

Le parti le plus à droite de Suisse se dissout

Le «parti des Suisses nationalistes» (PNOS) a annoncé sa dissolution en février. Fondé en 2000, il avait été classé dans les organisations d'extrême droite par l'Office fédéral de la police en 2001 déjà. La dissolution du parti ne signifie toutefois pas la disparition de la mouvance d'extrême droite en Suisse. D'après le président du PNOS, Florian Gerber, un «projet concret d'importance nationale» est déjà en préparation. Ces derniers temps, les extrémistes de droite ont participé à plusieurs manifestations contre les mesures anti-coronavirus prises par les autorités. Ils les ont parfois même organisées. (MUL)

Collection de médailles aux JO d'hiver

La délégation suisse a ramené sept médailles d'or des Jeux olympiques d'hiver à Pékin. Beat Feuz et Corinne Suter se sont offert l'or en descente, tandis que Lara Gut-Behrami s'est imposée en super-G. Marco Odermatt a remporté la médaille jaune au slalom géant, Michelle Gisin en ski alpin, Ryan Regez en freestyle-skiing et Mathilde Gremaud en slopestyle. La délégation suisse à Pékin a complété sa collection avec deux médailles d'argent et six médailles de bronze. (MUL)

J'ai besoin de nature en ville.



J'ai besoin de Suisse.

Il est temps de voyager durablement – nous l'appelons Swisstainable.
En savoir plus: [MySwitzerland.com/swisstainable](https://www.myswitzerland.com/swisstainable)



Zürich, Région de Zürich, © Zürich Tourisme, Fabian Scheffold